

K U S H

JOURNAL
OF THE
NATIONAL CORPORATION FOR
ANTIQUITIES AND MUSEUMS

VOLUME XIX
2003-2008

Edited by HASSAN HUSSEIN IDRIS

Published by the National Corporation for Antiquities and Museums
Ministry of Culture, Youth and Sports, The Republic of the Sudan

Contents

EDITORIAL NOTE <i>By Hassan Hussein Idris, GENERAL DIRECTOR OF NCAM</i>	I
FIELD ARCHAEOLOGY	
LANDMARKS IN NUBIAN ARCHAEOLOGY <i>By William Y. Adams</i>	5
KURGUS 2004: THE EPIGRAPHIC RESULTS <i>By Vivian Davies</i>	15
GISM EL-ARBA HABITAT 2. CAMPAGNE 2005-2006 <i>Par Brigitte Gratien, Séverine Marchi, David Sys et René-Pierre Dissaux</i>	21
SFDAS – UN QUART DE SIÈCLE DE COOPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE (SUITE) <i>Par Jacques Reinold</i>	37
UNE CARTE DES DERNIERS SIÈCLES DE MÉROÉ. SITES PRÉCHRÉTIENS AUTOUR DE L'ANCIENNE CAPITALE, ENTRE WAD BEN NAGA ET GABATI <i>Par Patrice Lenoble</i>	59
RESCUE SURVEY AND EXCAVATIONS IN THE REGION OF ARIAB (EASTERN DESERT) 1996-1998. A PRELIMINARY NOTE <i>By Jacques Reinold and Salah Eldin Mohamed Ahmed</i>	67
EL-SALHA PROJECT 2005. NEW KHARTOUM MESOLITHIC SITES FROM CENTRAL SUDAN <i>By Sandro Salvatori and Donatella Usai</i>	87
KURGUS 2000, 2002 AND 2004 SEASONS. INTERIM REPORT ON THE ARCHAEOLOGICAL WORK <i>By Isabella Welsby-Sjöström</i>	97

INVESTIGATIONS IN THE SO-CALLED ROYAL BATHS AT MEROË IN 2000, 2004 AND 2005. A PRELIMINARY REPORT <i>By Simone Wolf, Catharine Hof and Hans-Ulrich Onasch</i>	101
---	-----

PUBLICATIONS OF DOCUMENTS

INCRUSTATIONS EN IVOIRE D'ÉPOQUE MÉROÏTIQUE. LES FIGURATIONS HATHORIQUES <i>Par Vincent Francigny</i>	117
--	-----

ROYAL AND PRIVATE DEVOTION TO AMUN OF NAPATA. TWO MEROITIC GRAFFITI RECENTLY DISCOVERED IN JEBEL SUWEIGAT <i>By Abdel Rahman Ali Mohamed and Claude Rilly</i>	127
---	-----

LES TEXTES MÉROÏTIQUES DE L'ÎLE DE SAÏ <i>Par Claude Rilly</i>	139
---	-----

A HITHERTO UNKNOWN ROCK STELA IN THE NAME OF SENUSRET III AT NAURI (MAHAS COUNTRY) <i>By Vincent Rondot</i>	179
---	-----

STUDIES

PAR-DELÀ BIEN ET MAL. L'INSCRIPTION DE LA REINE KATIMALA À SEMNA <i>Par Philippe Collombert</i>	185
--	-----

DID THE NAME OF KASHTA MEAN "THE KUSHITE"? SOME MATERIAL FOR THE BOOK OF THE KINGS OF KUSH <i>By Alexey K. Vinogradov</i>	219
---	-----

OBITUARIES

(NICOLAS B. MILLET, LECH KRZYZANIAK, FRANCIS GEUS, PATRICE LENOBLE, OSAMA ABD AL-RAHMAN AL-NUR, FRIEDRICH W. HINKEL AND PETER L. SHINNIE)	241
--	-----

Arabic version of the Editorial Note and of the Abstracts at the end of the volume.

Par-delà Bien et Mal

L'inscription de la reine Katimala à Semna

par PHILIPPE COLLOMBERT

INTRODUCTION

L'inscription de la reine Katimala est située sur le mur ouest de la façade du temple de Semna en Nubie soudanaise¹. Elle fut gravée après arasement de la décoration initiale datée du Nouvel Empire, dont subsistent encore quelques vestiges au-dessus et au-dessous du texte². À côté du texte fut gravée une scène représentant la reine Katimala, suivie d'un petit personnage féminin, devant Isis (fig. 1). Scène figurée et inscription allaient bien évidemment de pair, même si le texte n'entretient manifestement qu'un rapport lointain avec l'image, comme on le verra plus loin.

En dépit de son originalité manifeste, ce texte n'a encore reçu que très peu d'attention. Ce désintérêt est en grande partie dû aux difficultés de tous ordres rencontrées par le traducteur potentiel : gravure peu soignée, lacunes, ignorance du contexte, etc. Le texte est d'autant plus difficile à saisir que le narrateur semble faire allusion à certains faits passés peu glorieux, sans toutefois vouloir les évoquer trop explicitement ; il s'agit de « dire l'indicible ». Il n'en reste pas moins que le propos général me semble bien être une dissertation sur le Bien et le Mal, comme il ressort de l'emploi à l'envi des termes *nfr* et *bjn*.

¹ PM VII, 145 (en bas) ; voir surtout H. GRAPOW, « Die Inschrift der Königin Katimala am Tempel von Semne », *ZÄS* 76, 1940, p. 24-41, pl. II-III ; D. DUNHAM, J.M.A. JANSSEN, *Semna Kumma, Second Cataract Forts I*, 1960, p. 10-11, pl. 13-14 ; et ajouter T. Eide, T. Hägg, R.H. PIERCE, L. TÖRÖK, *Fontes Historiae Nubiorum I. From the Eighth to the Mid-Fifth Century BC*, 1994, p. 35-41 (ci-après *FHN I*) et R. A. CAMINOS, *Semna-Kumma I: the Temple of Semna, ASE Memoir 37*, 1998, p. 20-27, pl. 14-17, qui donne une bibliographie exhaustive (compte rendu par D. MEEKS, *CdE* 79, 2004, p. 156-158 (texte cité p. 157) ; R. A. CAMINOS, « Notes on Queen Katimala's Inscribed Panel in the Tempel of Semna », *Hommages à Jean Leclant 2* (C. Berger, G. Clerc, N. Grimal éd.), *BdE* 106/2, 1994, p. 73-80. Enfin, on se référera désormais à J. C. DARNELL, *The Inscription of Queen Katimala at Semna*, *YES* 7, 2006.

² R. A. CAMINOS, *Semna-Kumma I*, pl. 14.

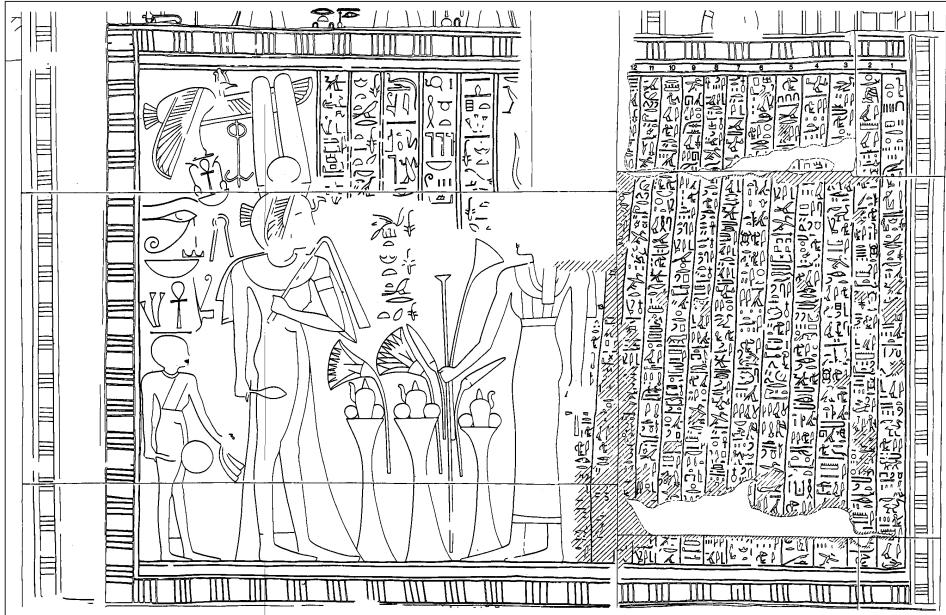


Fig. 1. Tableau et texte de Katimala au temple de Semna (d'après R. A. Caminos, *Semna-Kumma I*, pl. 15).

Jusqu'à récemment, seuls trois chercheurs s'étaient aventurés à l'étude de ce texte, en en soulignant bien les difficultés. Il convient de citer ici leurs propos afin d'engager le lecteur à l'indulgence devant le caractère souvent hypothétique des lectures qui seront proposées par la suite. H. Grapow, le premier à avoir entrepris une étude philologique détaillée, déclarait à la fin de son commentaire : « Ich empfinde es, dass ich über eine rein philologische Erwägung der jeweils möglichen Auffassungen nicht hinaus gekommen bin und am Ende weder eine annähernd vollständige Übersetzung geben kann, noch auch über den Inhalt des Ganzen Befriedigendes zu sagen vermag, so dass ich es lieber gänzlich unterlasse. Vielleicht sehe ich hier den Wald vor Bäumen nicht; dann darf ich hoffen, dass andere ihn uns zeigen werden³. » Si l'on en juge par l'absence de toute réaction à son étude, il faut croire que la forêt était restée bien cachée.

R. H. Pierce, traduisant le texte pour les *Fontes Historiae Nubiorum*, déclarait : « The "translation" offered here is best described as a set of glosses and guesses, for in fact I do not understand this text⁴. »

Enfin, R. A. Caminos a publié un fac-similé de l'inscription (voir fig. 2) mais n'a pas donné de traduction du texte. Il résumait ce qu'il comprenait de l'ensemble de la composition mais déclarait finalement : « The sheer clumsiness of the writing and the imperfect

³ H. GRAPOW, *op. cit.*, p. 41.

⁴ *FHN I*, p. 39.

condition of the wall add greatly to the intrinsic difficulties and ambiguities of the text as such. Close study of it has failed to yield a cogent, convincing translation⁵.»

Un examen attentif de l'inscription m'avait cependant convaincu que la cause n'était peut-être pas aussi désespérée qu'elle semblait l'être. Tout d'abord, le texte est manifestement rédigé en « bon » néo-égyptien ; or, notre connaissance de la grammaire néo-égyptienne a singulièrement progressé depuis l'étude pionnière de H. Grapow, nous autorisant aujourd'hui à bien mieux comprendre plusieurs passages de l'inscription. Par ailleurs, le fac-similé récemment édité par R. A. Caminos permet lui aussi quelques améliorations notables dans l'intelligence du texte.

Les résultats de ces recherches furent présentés au cours de différents séminaires, qui permirent encore d'améliorer la compréhension du texte, grâce aux interventions de plusieurs chercheurs⁶. Restaient cependant encore plusieurs passages incompréhensibles pour moi, qui m'incitaient à remettre à plus tard une éventuelle publication. C'est alors qu'est paru l'ouvrage de J. C. Darnell (*The Inscription of Queen Katimala at Semna*, *YES* 7, 2006), entièrement dévolu à l'étude de cette inscription. Il est toujours agréable de constater qu'en de nombreux points les nouvelles lectures proposées par J. C. Darnell et les miennes s'accordent parfaitement. Cependant, nous divergeons aussi grandement dans l'interprétation de plusieurs passages. Il résulte de ces divergences une interprétation générale du texte en grande partie différente. Voilà pourquoi j'ai cru bon de publier ma version des faits, aussi imparfaite soit-elle. Je n'ai pas jugé utile de remanier tout mon article en fonction de l'ouvrage de J. C. Darnell ; certains de mes commentaires concernant les passages interprétés de manière identique par nous deux feront donc occasionnellement plus ou moins double emploi, encore que nos références soient parfois différentes ; en revanche, j'ai bien évidemment discuté les opinions de J. C. Darnell lorsqu'elles différaient des miennes. Les deux interprétations doivent donc être lues conjointement pour se faire une idée personnelle. Pour le moins, nos deux études assez différentes montrent bien que ce texte est encore loin d'avoir révélé tous ses secrets.

⁵ R. A. CAMINOS, *op. cit.*, p. 24.

⁶ Il m'est agréable de souligner ici tout ce que cet article doit à la science du P^r P. Vernus, qui m'a permis de présenter une première version de ces recherches à son séminaire de l'EPHE (4^e section) en février et juin 2004 (signalé dans *Livret-Annuaire de l'EPHE (4^e section)* 19, 2003-2004, p. 3). Les auditeurs présents, au premier rang desquels je voudrais mentionner Fr. Neveu et S. Rosmorduc, m'ont aussi fait bénéficier de nombreuses remarques. Au cours de différentes autres présentations de ce texte, de fort utiles suggestions m'ont été proposées par plusieurs chercheurs, tant à l'IFAO où le texte fut présenté en mars 2004 grâce à l'amabilité du directeur B. Mathieu (signalé dans *BIFAO* 104, 2004, p. 751), qu'au séminaire de l'université de Bâle, où le P^r A. Loprieno m'a tout aussi aimablement permis de le présenter en avril 2004 ; les suggestions de lecture proposées par les différents auditeurs au cours de ces séances et que j'ai choisi de retenir sont rendues à leur auteur dans le corps de l'article, mais que l'ensemble des intervenants trouvent ici l'expression de mes remerciements chaleureux $\epsilon\upsilon\chi\alpha\rho\iota\sigma\tau\epsilon\varsigma$. Chr. et D. Meeks ont par ailleurs eu la gentillesse de me procurer des photos de certains détails peu lisibles de l'inscription.

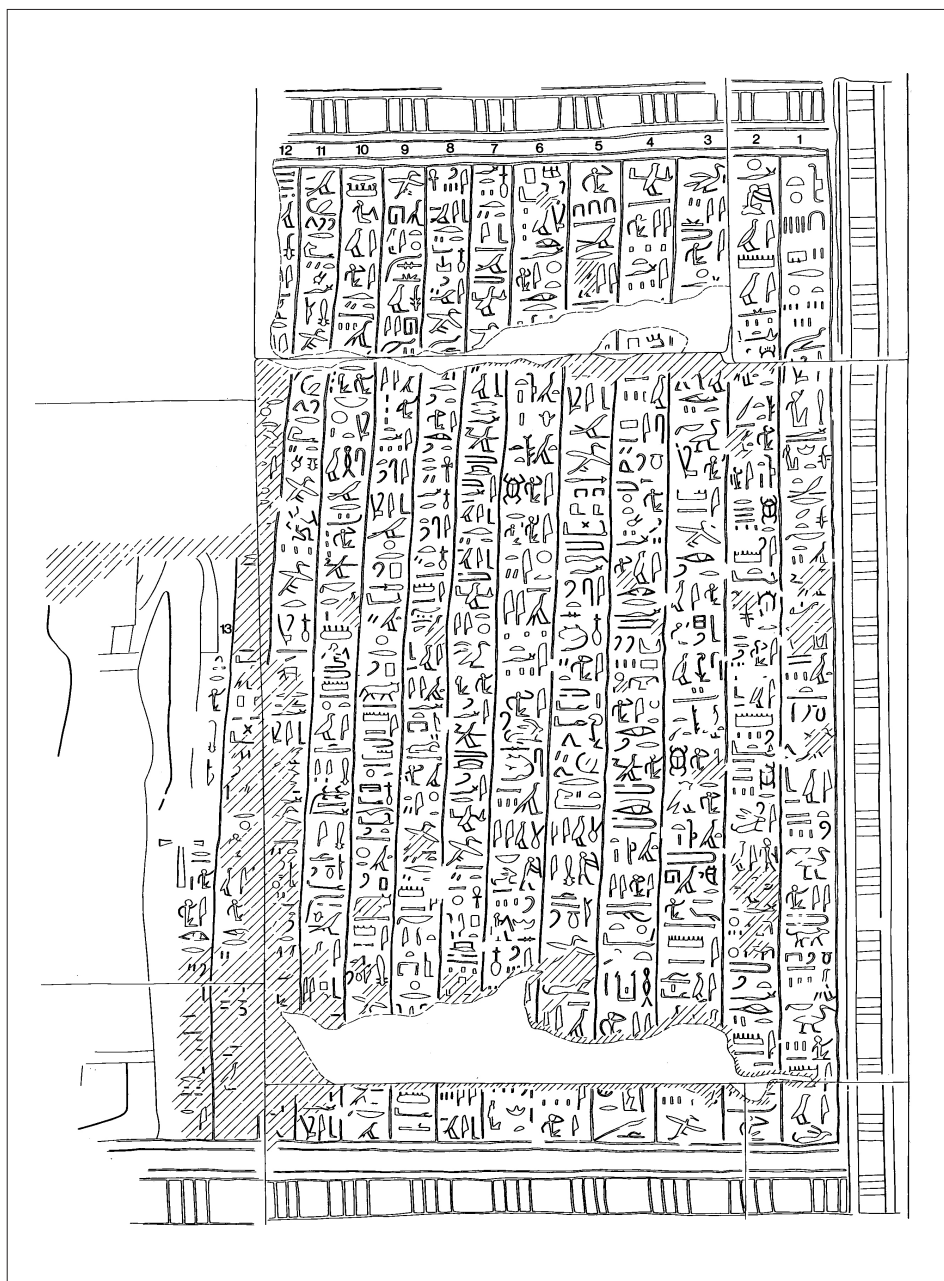


Fig. 2. Texte de Katimala (d'après R. A. Caminos, *Semna-Kumma I*, pl. 17).

TRADUCTION COMMENTÉE

– *hsb.t 14 <ɜbd> 2 pr.t sw 9 dd jn ḥm=f n ḥm.t-nsw wr.t sɜ.t-nsw Kɜtyml mɜ'.t-ḥrw*

– *L'an 14, 2^e < mois > de la saison Peret, jour 9. Sa Majesté a dit à la Grande Épouse royale, fille-du-roi Katimala, juste-de-voix (a) :*

(a) Étant donné l'absence de référent plus explicite pour *ḥm=f* : « Sa Majesté » et le fait que ce roi ne soit nommé nulle part ailleurs dans le texte ni représenté dans la scène figurée, R. A. Caminos proposait de comprendre « Sa Majesté, à savoir (*n = m*) la Grande Épouse royale, Fille du Roi, Katimala, juste-de-voix ». La reine Katimala serait donc le roi de l'inscription, auteur du discours. Caminos s'appuie pour cela sur la légende du relief, où la reine est semble-t-il une fois dotée du titre de *nsw-bjty ḥm.t-nsw wr.t sɜ.t-nsw Kɜtyml mɜ'.t-ḥrw* : « roi de Haute et Basse Égypte, Grande Épouse royale, fille-du-roi Katimala, juste-de-voix » (fig. 1). Reste cependant à expliquer l'emploi très étrange du pronom suffixe masculin *ḥm=f* : « Sa Majesté » pour la reine. Comme me le suggère P. Grandet, une manière astucieuse de contourner cette difficulté consisterait à corriger en *dd jn ḥm{=f} n ḥm.t-nsw wr.t...Kɜtyml* : « A dit la Majesté de la Grande Épouse Royale...Katimala ». Cependant, placer le discours dans la bouche de la reine Katimala ne lèverait qu'une partie des difficultés ; subsistent encore plusieurs incohérences apparentes entre texte et scène figurée : pourquoi la déesse Isis n'est-elle pas nommée dans le texte ? Pourquoi le dieu Amon, figure centrale de tout le discours n'apparaît-il pas sur les reliefs ? Pourquoi le petit personnage féminin représenté derrière la reine n'est-il jamais mentionné ? Tout cela semble bien indiquer que texte et figuration ne fonctionnent pas tout à fait sur le même plan. Par ailleurs, l'emploi du pronom pluriel *=n* dès la première phrase du texte semble bien confirmer que « Sa Majesté » anonyme parle à la reine, en l'incluant dans son discours. Enfin, le titre de « Grande Épouse Royale » implique l'existence d'un roi dont Katimala – dont le nom n'est même pas entouré d'un cartouche – serait l'épouse. Tout cela rend beaucoup moins crédible l'hypothèse d'une royauté effective de Katimala. Il me semble donc en définitive bien plus simple de lire le texte tel qu'il est – bien – écrit et de conclure que la scène n'a qu'un rapport indirect avec le texte.

Quant au titre de *nsw-bjty* attribué à Katimala, ne pourrait-il pas être la traduction en égyptien d'un titre méroïtique ? Interrogé sur ce point, Cl. Rilly m'a immédiatement suggéré le célèbre *Candace* (kdke). Il reste que le fait que ce titre ait été ici traduit en égyptien serait exceptionnel. Une autre hypothèse, tout aussi invérifiable, serait de supposer que ce titre, qui ne figure pas dans la titulature de la reine dans le texte proprement dit, représenterait à lui seul le roi anonyme dans la scène figurée.

J. C. Darnell a pensé résoudre la difficulté du passage en faisant du début du texte un discours tenu par le roi auquel la reine Katimala répondrait par la suite, à partir de

la col. 3⁷. Cette interprétation est essentielle à sa théorie, mais elle me paraît hautement improbable. Il serait en effet pour le moins étrange qu'un changement de locuteur sur-venne dans le texte sans que ce changement soit explicité le moins du monde. De fait, le texte me semble rester tout à fait cohérent en le comprenant tel qu'il est écrit et en mettant donc tout ce discours, dont Katimala n'est que la réceptrice, dans la bouche d'un roi non nommé, comme on va le voir par la suite.

De toute manière, l'hypothèse défendue par J. C. Darnell ne résout pas la question de l'anonymat du roi, qui reste à expliquer. Faut-il envisager un problème de légitimité ? Cela indique à tout le moins que l'identité du roi était ici un élément négligeable, secondaire pour le propos développé, et que la décision de graver ce texte revient donc très certainement à la reine Katimala (*infra* pour quelques propositions d'identification). Plutôt que d'échafauder trop d'hypothèses, on se bornera à constater que la scène figurée nous oriente manifestement vers un contexte féminin (Isis, Katimala, le petit personnage féminin), qu'il conviendrait peut-être de mettre en rapport avec le rôle prépondérant joué par les reines koushites, comme l'ont mis en lumière plusieurs études récentes⁸.

Il convient enfin de signaler une autre interprétation parfois proposée pour l'ensemble de la scène : compte tenu de la présence de l'épithète *m^s.t-hrw* « juste de voix » derrière le nom de Katimala, certains auteurs ont interprété le discours du roi comme un appel à une reine défunte, considérant le texte comme une sorte de « lettre au mort » épigraphique. Sur la représentation, Katimala serait alors figurée en compagnie d'Isis dont elle partagerait les offrandes⁹. Cette hypothèse me semble cependant absolument contredite par les textes inscrits au-dessus des figures : Katimala proclame : « Reçois les offrandes » et Isis répond : « (Je) reçois les offrandes (venant) de la Grande Épouse Royale (etc.) Ka[timala] » : la reine se présente donc bien ici devant Isis et lui fait offrande¹⁰. L'épithète *m^s.t-hrw* « juste de voix » n'a probablement ici, comme bien souvent à cette époque, qu'une valeur prophylactique.

- *tw=n (r-)tnw jw bn tw=n b3ky m-hnw n3 b3k.w n Jmn*
jw wn hff(ty)
- *jw mnjw.w (hr?) dj.t hpr t3 md.t n t3 rnp.t j-hpr r=n*
j[w] mn (hr?) dj.t hpr=s j-r=w
- *jw bn mn.w (hr?) dj.t hpr=Ø r=n*
jw wn wr (?) jw dj=f nwb hḏ mtw=f jr Jmn [...] t3y (?) jm=j hff(ty)...r]wj (?)


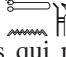

⁷ J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 18-19, n. d.

⁸ Notamment A. LOHWASSER, *Die königlichen Frauen im antiken Reich von Kusch, Meroitica* 19, 2001, qui cite Katimala en p. 23-24, et discute de sa royauté effective en p. 158-159.

⁹ C'est l'hypothèse soutenue essentiellement par T. KENDALL, *Meroitica* 15, 1999, p. 59-63 et L. TÖRÖK, *FHN* I, p. 40; voir encore A. LOHWASSER, *op. cit.*, p. 23-24.

¹⁰ J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 49 dans le même sens.

- Où allons-nous **(b)** si nous ne sommes pas des serviteurs parmi les serviteurs d'Amon, lorsqu'il y a un ennemi **(c)**,
- alors que quelqu'un **(d)** fait qu'advienne l'affaire de cette année qui nous est arrivée **(e)**, si quelqu'un fait en sorte qu'elle (= l'affaire) **(f)** leur arrive,
- alors que personne ne (la) fait advenir à nous,
s'il se trouve un noble qui a donné **(g)** de l'or ou de l'argent et qu'il a fait Amon [...**(h)**] ... **(i)** de moi, un ennemi [...enf]ui (?) **(j)**

(b) La traduction retenue m'a été proposée par P. Vernus et correspond bien à l'ensemble de l'argumentation royale ici développée¹¹. L'interrogation *jw=n r-tmw* exprime souvent le désarroi dans les textes du Nouvel Empire ; elle revient comme *topos* littéraire dans la bouche des princes étrangers désemparés – contrepoint du pharaon sûr de lui¹². Un doute subsiste cependant, puisque l'expression est normalement analysée comme un Futur III analogique¹³ ; on rencontre normalement *jw=n r-tmw*¹⁴, var. avec temps second *j-jr=n r-tmw*¹⁵. Notre texte utilise quant à lui un Présent I moins attendu. Une autre solution consisterait à interpréter  comme une graphie du verbe *tnj* «distinguer, mettre à part», normalement écrit , qui prend souvent la valeur positive de «élever, mettre à l'honneur» mais qui pourrait aussi désigner une «mise à l'écart» à connotation négative. On traduirait alors «nous sommes isolés, mis à l'écart, lorsque ...». Le sens général reste le même. S. Donnat me signale justement une graphie de *tnj* avec le déterminatif  dans l'«Enseignement d'un Homme à son fils». H.-W. Fischer-Elfert le comprend comme un verbe particulier, qu'il traduit par «démètre de ses fonctions, éloigner¹⁶». Il est cependant probable que ce déterminatif des jambes ne signale en fait qu'un emploi particulier du verbe *tnj* : «distinguer¹⁷».

En traduisant *tnj* par «distinguer», on pourrait envisager une interprétation différente et proposer la traduction suivante : «Nous sommes à part (car) nous ne sommes pas des serviteurs parmi les serviteurs d'Amon.» Cette interprétation ne va pas tout à fait à l'encontre des remarques précédentes. Cela signifierait, plus subtilement, que le roi distingue plusieurs niveaux, établit une hiérarchie des humains soumis à l'autorité du dieu suprême. Cette interprétation semble cependant s'accorder beaucoup moins bien avec le propos général du texte.

¹¹ C'est aussi la lecture retenue par J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 19, n. f.

¹² J.-M. KRUCHTEN, *LingAeg* 13, 2005, p. 52 ; *id.*, *AIPHOS* 26, 1982, p. 40-41 ; R. A. CAMINOS, *LEM*, p. 178.

¹³ J. WINAND, *RdE* 47, 1996, p. 128.

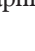
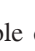
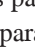
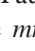

¹⁴ *KRI* V, 42, 9.






¹⁵ *KRI* IV, 1, 14.




¹⁶ H.-W. FISCHER-ELFERT, *Die Lehre eines Mannes für seinen Sohn*, *ÄA* 60, 1999, p. 120-122.

¹⁷ Comme en témoigne l'emploi de l'œil fardé à la place des jambes pour déterminer le même verbe *tnj* dans *Aménémopé*, XV, 17, dans un passage manifestement copié sur l'«Enseignement d'un Homme à son fils» (P. VERNUS, *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, 2001, p. 221, n. 32 et p. 337, n. 126 *contra* H.-W. FISCHER-ELFERT, *op. cit.*, p. 122-123).

(c) Sur la graphie *hff(ty)* pour «ennemi», J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 19, n. h, avec références.

(d) L'ensemble du passage est d'interprétation délicate car les formes circonstancielles (introduites par *iw*) ne fonctionnent peut-être pas toutes au même niveau, rendant la construction du paragraphe incertaine. Par ailleurs, le terme *mn* reste assez énigmatique. Compte tenu cependant du parallélisme évident de la construction des trois phrases qui se succèdent, *mn* ne me semble pouvoir être compris que comme un substantif, employé comme sujet d'un Présent I circonstanciel (nié par *bn* dans la troisième phrase)¹⁸. On notera toutefois que le terme est écrit légèrement différemment à chaque fois : , , et . Faut-il y voir une volonté particulière (notation d'un pluriel?) ? J'ai choisi de traduire *mn* par «quelqu'un», mais il manque le déterminatif attendu . M. Gabolde me propose de traduire *mn* par «événement funeste». Le sens reste assez proche, mais il manquerait encore le déterminatif approprié . Quoiqu'il en soit, le rédacteur veut manifestement faire allusion à un événement passé sans être trop explicite.

Une autre solution encore me semble envisageable, car la lecture *mn* est déjà sujette à caution, compte tenu surtout de l'absence de complément phonétique *n*, contrairement aux autres attestations certaines du même bilitère en col. 2, 3, 8, 9, 10. Dès lors, on peut supputer une mauvaise interprétation d'un original hiératique. Si ,  ou  ne donnent pas un sens plus satisfaisant, il est cependant possible de voir ici une confusion entre les signes  et , parfois proches en hiératique¹⁹. L'ensemble devrait alors être compris comme la forme bien attestée *šw* + infinitif²⁰ et se traduirait «alors que c'est la peine / c'est digne de faire qu'advienne...alors que ce n'est pas la peine / ce n'est pas digne de faire qu'advienne...». Le sens général que je propose pour le passage ne s'en trouverait pas fondamentalement changé.

Embarrassé, comme tout le monde, par ce passage, J. C. Darnell propose deux hypothèses, peu crédibles à mon sens. La première interprétation (*iw mn dj(=j) hpr*), outre qu'elle demande de suppléer un pronom suffixe =*j* et ne trouve de parallèle approximatif que dans le copte, nécessite, pour ne pas heurter la grammaire, une lecture *bjn* pour  à la col. 2, alors même que le terme est bien écrit  (et variantes de détail) à plusieurs reprises ailleurs dans l'inscription (col. 7, 8, 10). Il faudrait par ailleurs supposer que le terme est mal placé dans l'inscription et suit le  qu'il devrait précéder²¹.


¹⁸ Une graphie «sportive» de la négation *mn* est exclue compte tenu de la tournure de la troisième phrase *bn mn*. (contra J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 20, n. i). Considérer *mn* comme un verbe au prospectif (nié par *bn*) ne donne pas de meilleur résultat : comment interpréter alors l'infinitif *dj.t* qui suit ? Voir *infra* pour cette hypothèse développée par J. C. Darnell.


¹⁹ G. MÖLLER, *Hieratische Paläographie* II, 274 et 540.



²⁰ Notamment A. H. GARDINER, K. SETHE, *Letters to the Dead*, pl. VIII, l. 36, avec une forme très proche *iw bn šw dj.t jrj sw X*; *id.*, *Horus and Seth*, 4, 9 (A. H. GARDINER, *LEM*, 42, 5).

²¹ J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 22, n. m.

Cette lecture me semble donc exclue et cela invalide aussi l'ensemble de l'interprétation proposée pour le passage et développée p. 17-24, comme en convient lui-même l'auteur²². L'autre construction grammaticale alléguée par J. C. Darnell, *op. cit.*, p. 25 (*jw mn=w (hr) dj.t*), où le verbe *mn* jouerait le rôle d'un quasi-auxiliaire, à l'instar de 'h', *hmsj* ou *sdr*, serait absolument unique, comme en convient encore l'auteur²³.

(e) la graphie  semble ici rendre le seul pronom suffixe de la première personne du pluriel. Je ne connais pas d'autre attestation de cette graphie. L'alternative consisterait à lire *jm=w* dans ce groupe²⁴, mais cela rompt le parallélisme évident avec la deuxième phrase (à moins d'y voir un jeu d'opposition entre *hpr m* et *hpr r*?).

(f) Pour le pronom suffixe féminin =s écrit , A. ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, § 74, p. 34; J. Fr. QUACK, *Ani*, p. 57; *OAD*, p. 93, n. 5, etc; J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 21, n. 1.

(g) La lecture 'w(*zj*), « dérober » pour , proposée par J. C. Darnell (*op. cit.*, p. 22, n. n), est peu crédible. La lecture *dj.t*, « donner », me semble certaine, d'autant plus que le verbe est écrit ainsi un peu plus loin (col. 4 : avec une variante  non significative dans ce contexte) (lecture proposée aussi *ibid.*, p. 22, n. o).

(h) Dans la lacune de la fin de la col. 2, J. C. Darnell, *op. cit.*, p. 25, propose de restituer *bjɔ*. Les traces pourraient convenir et je me demande si l'on ne pourrait pas y voir une allusion à un oracle d'Amon²⁵, oracle qui va semble-t-il jouer un rôle important un peu plus loin (*infra*). Une restitution *dbh*, « demander » me semble aussi convenir assez bien aux traces subsistantes.

(i) Les signes au début de la col. 3 restent incompréhensibles pour moi et les suggestions de J. C. Darnell, *op. cit.*, p. 23, n. p, me semblent peu éclairantes. D. Meeks me signale cependant l'expression *ɔy m*, « l'emporter sur (quelqu'un) »²⁶.

(j) Lecture proposée par de J. C. Darnell, *op. cit.*, p. 24, n. r. Si les mots employés dans la lacune ne sont pas certains, le sens général du passage reste clair, me semble-t-il.

²² *Ibid.*, p. 24.

²³ *Ibid.*, p. 20, n. i. Le parallèle invoqué *ibid.*, p. 25 avec le copte $\lambda\chi\mu\omicron\gamma\eta\ \epsilon\tau\alpha\lambda\eta\lambda$; ω pointé ? ne tient pas, puisqu'on attendrait alors *jw mn=w jw=w dj.t* en néo-égyptien.

²⁴ À l'instar de graphies attestées par exemple dans des noms propres du type *Tɔy-Hp-jm=w* (PN I, 388, 2).

²⁵ Sur *bjɔ(yt)* au sens d'oracle, voir G. POSENER, *ZÄS* 90, 1963, p. 98-102.

²⁶ Me renvoyant à E. F. WENTE, *Late Ramesside Letters*, *SAOC* 33, 1967, p. 49, n. g, et J.-Cl. GOYON, *Le Papyrus d'Imouthès Fils de Psintaès*, 1999, p. 34 (col. VII, 14); voir encore A. H. GARDINER, *LES*, p. 32, 12.

Résumé du passage. Le roi se place d'emblée comme un fidèle dévot et serviteur d'Amon, solidaire des autres serviteurs d'Amon face à l'ennemi. Il cherche ensuite manifestement à rappeler un événement malheureux survenu récemment, qu'il n'évoque qu'à demi-mot, comme le laisse deviner le très allusif $t3 md.t n t3 rnp.t j-hpr r=n$, «l'affaire de cette année, qui nous est arrivée». Cet événement ayant touché tant le roi que les autres dévots d'Amon, témoigne de la solidarité des serviteurs d'Amon dans l'adversité. Il semble ensuite expliquer que l'apport d'or d'un certain (?) notable permettrait – ou aurait permis – d'éviter d'être touché par la mésaventure qui l'a frappé en la personne d'ennemis non nommés expressément. Compte tenu des lacunes et de l'ambiguïté de tout le passage, cette dernière phrase pourrait cependant être comprise, de manière totalement inverse, comme une diatribe contre un certain notable ayant versé une somme d'argent destinée à acheter les décisions du dieu Amon.

– $jr b3k n Jmn p3-(j-)jr=j jw bpw=j sh3 t3 md.t j-hpr r=j m t3 rnp.t$
 $m-dr hn=j n Jmn jw w' [...]$
 – $p3 (j-)dj n3y=j jt.w [j-]šsp n=w sjn n=j mhr.w=f (?)$
 $jw=j (r?) jr.(t)=f m dw nwb$

– *Agir en serviteur d'Amon est ce que j'ai fait, sans me soucier de l'affaire qui m'est arrivée cette année*

vu que je (m') en suis remis à Amon (k), alors que ...(?) (l) [...].

– *Celui dont mes pères qui se sont succédés (m) ont donné/accordé que les ...(?) (n) m'attendent avec impatience,*


je le transformerai en montagne d'or (o).




(k) $hn=j (wj) n Jmn$: «je m'en suis remis à Amon». P. Vernus me renvoie pour cette acception de hn à l'inscription de Samout surnommé Kyky²⁷. Cette traduction convient parfaitement au contexte, mais on notera toutefois que l'expression est toujours employée avec un pronom réfléchi, qu'il faudrait restituer dans notre texte. Au prix d'une autre correction, on peut aussi comprendre $hn n=j Jmn$: «Amon m'a approuvé²⁸»; le texte ferait allusion à une séance oraculaire au cours de laquelle Amon aurait donné raison au roi concernant un sujet qui nous restera caché. C'est la solution qui a été préférée par la majorité des commentateurs du texte, mais elle reste tout aussi hypothétique.

(l) La lecture $j3d 'w3$ proposée par J. C. Darnell, *op. cit.*, p. 26-27, n. d et e, devrait à tout le moins être suivie d'un point d'interrogation; je préfère ne rien proposer.

²⁷ P. VERNUS, *RdE* 30, 1978, p. 135 n. 122 et 146.

²⁸ Sur $hn n$: «approuver quelqu'un» dans les textes oraculaires, P. VERNUS, *Karnak VI*, 1980, p. 229, n. (ar).

(m) *šsp n*: «succéder à (quelqu'un)» est bien attesté depuis le Nouvel Empire (inscription de Mès) jusqu'en démotique romain²⁹. Noter toutefois que la restitution *j-šsp[=j] n=w* proposée par J. C. Darnell, *op. cit.*, p. 26, est improbable, la lacune devant bien plutôt être comblée par , déterminatif employé pour le même mot à la col. 6. On pourrait à la rigueur comprendre *j-šsp(=j) n=w*.

(n) Comprendre avec J. C. Darnell, *op. cit.*, p. 26, le groupe  comme une graphie de *m-ht*, «après» sans le signe  me semble pour le moins audacieux. Je lirais plus volontiers un mot *mht* ou *mhr* peut-être déterminé par le signe du morceau de chair , mot pour lequel je ne saurais cependant proposer aucune traduction, qui serait le sujet de *sjn* au prospectif non autonome. La traduction «He whom my fathers (...) appointed hastened to me» de J. C. Darnell³⁰, reste possible, encore que l'on attendrait plus volontiers une forme *sjn=f* plutôt qu'un infinitif. En conservant l'analyse grammaticale de J. C. Darnell, on pourrait lire «Celui que mes pères ont fait m'attendre avec impatience dans ses ...(?)³¹.»

(o) Compte tenu de l'obscurité du passage, il est difficile de savoir s'il est fait ici allusion à une réalité géographique – auquel cas «la montagne de l'or» ferait alors très probablement référence aux mines d'or du désert oriental et la traduction générale du passage deviendrait : «je le ferai dans la montagne de l'or³²» – ou si cette mention d'une montagne d'or est une simple métaphore, d'un type bien attesté par ailleurs, notamment pour désigner le roi³³. Compte tenu de la mention précédente d'un «noble qui a donné de l'or» (col. 2), je pencherais plus volontiers pour la seconde solution, comme l'indique la traduction retenue ici. Selon mon interprétation, la phrase est un Futur III dont l'objet direct =*f* est thématisé («Celui qui ...»).

Résumé du passage. Le roi explique ici qu'il s'est quant à lui comporté comme un vrai serviteur d'Amon, alors même que le sort lui était contraire. Il semble ensuite exprimer le désir de couvrir d'or une personne qui l'aurait aidé. Il pourrait s'agir d'un

²⁹ Voir les références citées par J. C. Darnell, *op. cit.*, p. 28, n. g, et ajouter S. MORSCHAUSER, *Threat-Formulae in Ancient Egypt*, 1991, p. 128-129; G. VITTMANN, *Der demotische Papyrus Rylands 9*, *ÄAT* 38, 1998, p. 321 (tous deux avec références, auxquelles on pourra ajouter encore l'attestation du P. Rhind I, 7 d 5 = G. MÖLLER, *Die beiden Totenpapyrus Rhind des Museums zu Edinburg*, *Demotische Studien* 6, 1913, p. 34).

³⁰ *Op. cit.* p. 26. La traduction «appoint» pour *dj* demanderait cependant à être étayée.

³¹ Noter que le verbe *sjn* peut être traduit tant «se presser» que «attendre», les deux sens devant probablement être réunis sous la même définition de «attendre avec impatience; faire les cent pas / piétiner d'impatience en attendant (quelqu'un)» (A. H. GARDINER, *ZÄS* 49, 1911, p. 100-102 et W. WESTENDORF, *GM* 46, 1981, p. 27-31).


³² Hypothèse retenue par J. C. Darnell, *op. cit.*, p. 29, n. j.

³³ H. GRAPOW, *Die bildlichen Ausdrücke des Ägyptischen*, Leipzig, 1924, p. 52-53 et surtout Chr. ZIVIE-COCHE, *BIFAO* 74, 1974, p. 105-109 (réf. E. Jambon).

individu extérieur, d'un de ses ancêtres, ou même du dieu Amon lui-même, auquel le roi a confié son destin, et qui serait venu à son secours, comme semble en témoigner le reste du texte.

– *ḥr j-jr=j* (ʿ)*mꜣ m tꜣ rnp.t jy nḥt ḥkꜣy* [*pꜣ* (?)] *nṯr* (?) *ḥr(?)*-*dd* (?) *30 n wry m* [...]

– *Et ce n'est que cette année que j'ai pris conscience* (**p**) *car* (**q**) *prévalente est la puissance* [*du* (?)] *dieu, et les 30 grands* (**r**) *parlent* (?) *en* [...]

(**p**) Cette graphie  du verbe 'mꜣ, « savoir » n'est pas connue par ailleurs mais la lecture et le sens ne font aucun doute. Je donne ici au verbe le sens plus précis de « comprendre, prendre conscience », l'*Aktionsart* du verbe semblant impliquer un processus allant de l'ignorance à la connaissance³⁴.

(**q**) Sur cette particule *yꜣ* utilisée le plus souvent pour renforcer un tour expliquant l'assertion précédente et donc traduite le plus souvent par « car, puisque », Fr. Neveu, *SEAP* II, 1992, p. 13-30.

(**r**) Ces « 30 grands » sont difficilement identifiables³⁵. Il pourrait s'agir d'une assemblée réelle de 30 magistrats, mais l'expression pourrait tout aussi bien désigner une assemblée fictive³⁶, qu'il s'agisse des 30 dieux de la *m'ḥꜣy.t*, le tribunal divin, ou de ces génies-*wr/wr.t* attestés notamment dans les *OAD*³⁷. Le nombre 30 pourrait alors faire allusion aux jours du mois.

Résumé du passage. Le roi explique que la puissance divine lui a permis de comprendre, de prendre conscience cette année, sans toutefois expliquer clairement en quoi consiste cette révélation divine. Cette prise de conscience du roi est fondamentale. Elle signale un tournant dans la politique menée par les rois dont le pharaon de l'inscription est le descendant. Le fait que le temps second mette l'accent sur le complément circonstanciel de temps « cette année » est particulièrement important pour la compréhension du texte. Le locuteur insiste ainsi sur le fait que ce n'est que très récemment, à la suite de cette véritable révélation d'Amon, qu'il a lui-même pris conscience du mauvais comportement qui avait été le sien et celui de ses pères auparavant et qu'il va expliciter par la suite. Je ne sais comment rattacher la mention des « trente grands » au texte qui précède.

³⁴ Voir encore J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 29, n. 1.

³⁵ J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 31, n. a.

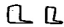


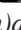

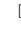



³⁶ Sur la symbolique du chiffre 30, métaphore de la totalité et de la régénération cyclique, K. KONRAD, *ZÄS* 130, 2003, p. 81-87.

³⁷ Sur ces démons, I. E. S. EDWARDS, *OAD*, p. XXII; J. F. BORGHOUTS, *Gleanings from Deir el-Medinâ* (R. J. Demarée, J. J. Janssen éd.), *Egyptologische Uitgaven* I, 1982, p. 15; G. R. HUGHES, *JEA* 54, 1968, p. 179. Comparer aussi avec Chr. LEITZ, *Tagewählerei*, *ÄA* 55, 1994, p. 115-116 et p. 304.

– [jst] *bjn p3 pr-ʿ3 (j-)ptpt m hps=f*
 – *jst nfr snd jrm h3ʿ phwy r-h3.t hrwy mj-qd p3 (j-)wn n3y[=j?] jt.w j-šsp n=w (hr)*
jr.t=f

– [Est-il (s)] mauvais le pharaon qui a combattu (t) de son (propre) bras ?
 – Est-ce bon d'avoir peur et de fuir (u) devant l'ennemi comme le faisaient [mes (?)] pères qui se sont succédé ?

(s) Les traces et le parallélisme de la construction (*bjn / nfr*) permettent de restituer sans aucun doute *jst* dans la lacune³⁸. La traduction de *jst* dans l'ensemble du texte est cruciale ; il s'agit ici de la particule utilisée dans les interrogations rhétoriques (la réponse attendue est : « bien évidemment non ! »)³⁹. Ici commence la rhétorique du roi anonyme, qui pose donc à son interlocuteur, que je suppose être la reine Katimala, une série de questions destinées à entamer une réflexion sur toute une série d'événements passés. L'emploi de l'interrogation *jst* est tout à fait justifié ici, mais il est vrai que le discours qu'elle appuie est rendu d'autant plus difficile à comprendre qu'il est manifestement truffé de sous-entendus et qu'il oscille subtilement entre vraies et fausses allégations.


 (t)  : Les signes gravés sont à mi-chemin entre le  et le . Faut-il lire *p(t)* ou *q(n)q(n)* ? On connaît une graphie  de *ptpt* au Nouvel Empire⁴⁰. Le signe pourrait aussi être interprété comme une sorte de ligature hiéroglyphique entre un  et un . *Ptpt*⁴¹ signifie initialement : « piétiner », comme en témoigne le déterminatif originel , mais semble aussi pouvoir être traduit plus simplement : « frapper, écraser (avec un bâton, par exemple) » par extension de sens, dès le Moyen-Empire⁴². Une lecture *ptpt* paraît d'ailleurs d'autant plus envisageable ici que le pharaon utilise son *hps*, qui peut bien entendu désigner son cimetière, mais aussi son membre antérieur, le tout faisant allusion au roi lion et taureau piétinant (*ptpt*) l'ennemi sous sa patte (*hps*). Noter que le même verbe semble revenir à la col. 12, écrit cette fois-ci  (*sic*). Une lecture *qnqn* « frapper⁴³ » semble bien moins probable et, quoi qu'il en soit, le sens reste clair. La lecture *qq*, « dépouiller » proposée par J. C. Darnell⁴⁴ est paléographiquement possible

³⁸ Contra J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 31, dont l'interprétation est donc totalement différente.

³⁹ Fr. NEVEU, *Grammaire*, § 43.2.2, p. 285-287 ; Fr. JUNGE, *Einführung in die Grammatik des Neuägyptischen*, 1999, § 2.2.4, p. 91 et les exemples p. 166, 251, 259 ; A. ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, § 676, 677, 736, 737 ; CG, § 9.10 – 9.12, p. 151, § 61.5, p. 556.

⁴⁰ KRI II, 206, 7 (Abou Simbel).

⁴¹ Wb I, 563, 9-16.

⁴² ALex 78.1535. Voir en ce sens les attestations coptes de ⲛⲟⲩⲣⲓⲣⲓ : « make fall, drop, cut down » (CRUM, 276a).

⁴³ Wb V, 55-56.

⁴⁴ *Op. cit.*, p. 32, n. c. Noter qu'il s'agit probablement du même verbe en Wb V, 72, 1, attesté à Médinet Habou et donc antérieur à notre inscription.

(encore que le signe ne ressemble pas exactement à un 𓂏) mais me semble moins bien adaptée au contexte (cf. le *jst* à restituer en première partie).

(**u**) L'expression $\text{ḥ}^{\text{c}} \text{pḥwy}$, «fuir», lit.: «tourner le derrière», est attestée dans la Sagesse de Brooklyn⁴⁵. Elle est formée sur le modèle des tournures $\text{ḥ}^{\text{c}} \text{ḥ}^{\text{c}}$ ou $\text{dj.t } \text{ḥ}^{\text{c}}$: «tourner le dos», bien mieux attestées quant à elles. L'image est particulièrement expressive et se veut probablement un peu moqueuse⁴⁶.


Résumé du passage. Je pense que «le pharaon» décrit n'est autre que le locuteur (voir cependant *infra*). Le roi me semble ici faire allusion au fait qu'il a décidé de prendre lui-même part au combat et ce comportement est certainement la conséquence directe de la révélation du dieu Amon. En cela, il oppose sa conduite nouvelle à celle de ses pères, qui évitaient l'affrontement. Le roi entame ici une série de questionnements rhétoriques (introduits par *jst*) qui vont mettre en balance plusieurs types de comportements susceptibles d'interprétations diverses, positive ou négative. Il commence ici par présenter une alternative où l'option droite et appropriée (celle du pharaon qui combat en personne) est tout à fait évidente, afin de mettre en place son discours de manière claire malgré une présentation des faits apparemment contraire («est-il mauvais ... ?»). L'interprétation générale du passage est cependant rendue quelque peu incertaine par la malencontreuse lacune «comme le faisaient [mes (?)] pères» (fin de la col. 5). On pourrait aussi restituer «[nos] pères» ou «[tes] pères».



– $\text{ḥr } j\text{-jr}[\dots] \text{t}^{\text{c}} \text{mp.t } \text{ḥr } \text{t}^{\text{c}} \text{md.t } j\text{-ḥpr } j\text{-r}=j$
 – $\text{ḥr } jr \text{ n}^{\text{c}}y(=j?) \text{jt.w } j\text{-wnw } \text{ssnd} (n) \text{ n}^{\text{c}} \text{ḥrwy } nb \text{ wn}=w \text{ ḥms } jw=w \text{ nfr } jrm \text{ n}^{\text{c}}y=w \text{ ḥm.t}$
 – $\text{nfr } jr\text{-bjn } m\text{-dj } p^{\text{c}} [\text{nty}] \text{bw-jr}=f (^{\text{c}})m^{\text{c}}3 \text{jm}=f$
 – $\text{bjn } jr\text{-bjn } m\text{-dj } rḥy.t \text{ jw}=f (^{\text{c}})m^{\text{c}}3 \text{ jw}=f \text{ r dj.t/m-dj } p^{\text{c}} \text{nty } (\text{ḥr}?) \text{ } ^{\text{c}}nh$
 – $\text{ptr}=n [\dots]jw [\dots] \text{bjn } jw=w \text{ } ^{\text{c}}nh$

– Et [... (**v**)] cette année concernant l'affaire qui m'est arrivée.
 – Et quant à ces/mes (?) pères qui craignaient (**w**) tous les ennemis (**x**), ils étaient installés (pensant être) dans (leur) bon droit avec leurs épouses.
 – Il est bien (c.-à-d. admissible) de mal agir de la part de celui qui n'en a pas conscience (**y**).
 – Il est mauvais de mal agir de la part de l'homme qui sait qu'il (c.-à-d. le mal) est inhérent à ce qui vit (**z**).
 – nous avons constaté (?) [...] mauvais, de leur vivant (**aa**).

⁴⁵ P. Brooklyn 47.218.135, 5/18: R. JASNOW, *A Late Period Hieratic Wisdom Text*, SAOC 52, 1992, p. 110-111.

⁴⁶ J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 32-33, n. e.

(v) La lacune semble un peu trop petite pour restituer  comme à la col. 4.

(w) J'analyse le verbe *ssnd* comme un pseudo-participe alors que J. C. Darnell⁴⁷ en fait un infinitif. C'est bien sûr cette dernière analyse qui paraît la plus naturelle, mais elle serait en contradiction, me semble-t-il, avec la précédente mention des ancêtres, à propos desquels le narrateur vient de préciser qu'ils fuyaient devant l'ennemi. Il reste qu'on attendrait plus simplement le verbe *snd* au pseudoparticipe plutôt que la forme causative *ssnd*. Cette lecture *snd* n'est d'ailleurs pas exclue, si l'on considère le redoublement du *s* sous forme  et  comme un simple artifice graphique⁴⁸. Le seul autre moyen de rendre une cohérence à l'ensemble consisterait à considérer que les deux mentions des « ancêtres qui se sont succédé » ne concernent pas les mêmes personnes en restituant *nꜣy[=k] jt.w*, « [tes] ancêtres » dans la lacune de la première mention. Le roi opposerait alors ses ancêtres valeureux aux ancêtres couards de Katimala. Le sens général ne s'en trouve pas éclairci pour autant, me semble-t-il. On pourrait encore comprendre que le roi établit une distinction entre les ancêtres couards auxquels il a succédé et d'autres ancêtres (plus lointains ?) ici nommés, qui effrayaient quant à eux les ennemis. Mais aucune de ces solutions, grammaticalement possibles, ne me semble convenir au contexte général.

(x) Noter la rare construction : article défini + SN + *nb*, qui revient encore à la col. 10 (*nꜣ rmt.w nb*, « tous les gens »)⁴⁹.



(y) Le passage est manifestement construit sur un jeu d'opposition. L'interprétation la plus immédiate du segment est celle qui a été proposée par H. Grapow et suivie par J. C. Darnell, en supposant que *m-dj* introduit la personne à qui l'on fait du mal : « Il est bon de faire le mal à celui qui ne le connaît pas / qu'il ne connaît pas ; il est mal de faire le mal à une personne qui connaît / qu'il connaît ». Cette interprétation *jr:t bjn m-dj* « faire du mal à (quelqu'un) » trouverait une expression proche en P. Neskhons 4/22 : *bn jw=f*

⁴⁷ *Op. cit.*, p. 31.






⁴⁸ À l'instar des écritures hiéroglyphes néo-égyptiennes du type  pour le pronom suffixe féminin =s.

⁴⁹ Essentiellement connu par *pꜣ* + SN + *nb* (voir A. ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, § 161, p. 71 ; A. M. BLACKMAN, *JEA* 27, 1941, p. 87, n. 16 ; J. QUACK, *Ani*, p. 32). La variante *nꜣ* + SN + *nb* est encore plus rare, et uniquement attestée avec le mot *nꜣr.w* dans une même séquence : *sš wꜣh ꜥꜣp-nꜣr n nꜣ nꜣr.w nb.w* : « le scribe déposant l'offrande divine pour tous les dieux » (*Aménémopé*, II, 3) et P. Hood A, 2/11 = A. H. GARDINER, *AEO*, pl. XV. Le *n* du datif n'est pas écrit et *sš wꜣhꜣw (n) nꜣ nꜣr.w nb.w* : « le scribe de l'autel de tous les dieux » (P. Hood A, 2/3). Ces attestations très particulières ne peuvent être comparées à l'emploi systématique de *nꜣ* + SN + *nb.w* dans notre texte, qui reste une particularité remarquable. Voir encore W. SPIEGELBERG, *Demotische Grammatik*, 1925, p. 30, § 42 ; R. S. SIMPSON, *Demotic Grammar in the Ptolemaic Sacerdotal Decrees*, 1996, p. 48, § I.4.5 pour le démotique.

jr.t md.t bjn.t m-dj N, «Il ne fera rien de mauvais à (= contre) N». Cependant, on ne voit pas ce que signifierait cette phrase dans le contexte immédiat. Par ailleurs, J. C. Darnell pense que le =f, «il», renvoie au dieu, mais celui-ci aurait été cité bien trop longtemps auparavant pour être simplement repris par un pronom ici. Enfin, on notera que *jr.t bjn* doit être traduit par «faire-le-mal», c'est-à-dire «mal agir⁵⁰» plutôt que «faire du mal», qui se dit *jr.t md.t bjn.t* comme dans le P. Neskons. La solution adoptée ici convient donc beaucoup mieux au contexte. Il faut très probablement comprendre *m-dj* comme une graphie de *m-drt*⁵¹, utilisé pour exprimer l'**agent de l'infinitif** ou du passif. Ce type de construction est attesté en néo-égyptien⁵² et, plus fréquemment, en démotique⁵³. Le sens s'éclaire alors : le pharaon essaie de justifier le comportement de ses ancêtres. Ne connaissant pas leur devoir («ils ne savaient pas»), ils étaient donc irresponsables ; ils croyaient être dans le Bien (*nfr*) en restant avec leurs femmes. En revanche, lui «sait» (*m* cité juste avant) (*infra*).

(z) La fin de la séquence s'éclaire dès lors qu'on considère que le référent de *jw=f m-dj pꜣ nty 'nh* est (*pꜣ*) *bjn* «le mal» (suggestion de M. Gabolde). Cette interprétation permet par ailleurs de conserver les parallélismes des deux phrases puisque *bjn* «le mal» est déjà le référent du pronom =f de *jm=f* de la phrase précédente. C'est *jw* (et non le plus fréquent *r-dd*) qui introduirait ici la complétive du verbe opérateur (*'m*)⁵⁴. Toutefois, le fac-similé de R. A. Caminos suggère une lecture  *r dj* plutôt qu'une lecture  *m-dj*, retenue ici. Quoi qu'il en soit, le sens reste sensiblement le même.

⁵⁰ Dans ce sens P. VERNUS, *BIFAO* 75, 1975, p. 48, n. aav; *Aménémopé*, IV, 12 que l'on opposera au bon comportement (*jr nfr*): *Aménémopé*, XVII, 5.

⁵¹ Sur le mélange des graphies ,  et , plus particulièrement fréquent à partir de la Troisième Période intermédiaire, W. SPIEGELBERG, *ZAS* 60, 1925, p. 59-61; *id.*, *Demotische Grammatik*, 1925, p. 162-163; D. MEEKS, *Hommages à Serge Sauneron I*, *BdE* 81, 1979, p. 241, n. 30; R. A. CAMINOS, *A Tale of Woe*, p. 15; Fr. COLIN, dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur. Part I* (W. Clarysse et al. éd.), *OLA* 84, 1998, p. 347-348 (avec références); voir encore des exemples dans les décrets de Henouttaouy (notamment l. 25-26) et Maâtkarê (J. WINAND, *Cahiers de Karnak* XI, 2003, p. 660 et 692 (index)), ou dans les *OAD* (comparer P. 2, r^o 28 () et L. 2 r^o 26 ()); I. E. S. EDWARDS, *OAD*, p. 82, n. 25), pour la période qui nous concerne ici.

⁵² Par exemple *Ounamon* I, x+21 et x+22; peut-être aussi J.-M. KRUCHTEN, *Le décret d'Horremheb*, 1981, p. 108.

⁵³ W. SPIEGELBERG, *Demotische Grammatik*, 1925, p. 106, § 230; R. S. SIMPSON, *op. cit.*, p. 92, § 5.4. Noter que ce dernier montre bien que ce type de construction est plus particulièrement utilisé pour exprimer des faits hypothétiques. Voir encore Fr. COLIN, *loc. cit.*

⁵⁴ Fr. JUNGE, *Einführung in die Grammatik des Neuägyptisches*, 1999, p. 232, § 5.3.2, qui renvoie à D. SWEENEY, *Crossroad. Chaos or the Beginning of a New Paradigm* (G. Englund, P. J. Frandsen éd.), *CNI Publications* I, 1987, p. 337-373 et surtout p. 342-344, qui ne signale cependant des exemples de complétives introduites par *jw* qu'après les verbes *gm*, «trouver, constater» et *ptr*, «voir, constater».

(aa) $jw=w \ 'nh$. Le pronom $=w$, « ils », semble renvoyer aux ancêtres du roi. Il pourrait s'agir d'une allusion au mal inhérent à la personne humaine.

Résumé du passage. Le roi semble revenir sur cette révélation si importante qui a conditionné toute sa conduite et qui lui a permis de surmonter les fâcheux événements survenus juste auparavant, comme pour clore la première partie de son discours. Il revient ensuite sur le lâche comportement de ses pères et explique que ces hommes installés dans leur palais avec leurs épouses pensaient agir de bonne manière ($jw=w \ nfr$) en se conduisant ainsi ; il s'empresse ensuite de les dédouaner en dissertant sur une certaine relativité du Bien et du Mal, en expliquant que personne ne peut être accusé de faute s'il n'a reçu l'éducation adéquate. Ces rois sans instruction n'avaient pas conscience du devoir induit par la fonction royale qui consiste à prendre les armes pour combattre l'ennemi et non à rester tranquillement installés avec leurs femmes. Seul peut être jugé coupable celui qui fait le mal en connaissance de cause, explique-t-il un peu après (*infra*). La fin du passage est lacunaire.

– $bjn \ jr-nfr \ (n) \ 'd:jw$

– $p\text{z} \ (j-)dd \ \ll[j(?)]-jrw \ j-jrw \ \gg \ 'nh \ jr-nfr$

– *Il est mauvais de bien agir mensongèrement (bb).*

– *À celui qui a dit « d'accord ! d'accord ! » (cc) un serment fait office de bonne action (?) (dd).*




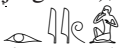
(bb) Nouvelle subtilité. Après avoir évoqué ceux qui agissent mal par ignorance et ceux qui agissent mal en connaissance de cause, le locuteur fustige ceux qui font semblant de bien agir⁵⁵. La valeur fondamentale « mensonger, faux » de cette expression $n \ 'd$ (emploi tant adverbial que proprement génitif) est bien illustrée, par exemple, par le $dnjt \ n \ 'd$: « faux document cadastral » invoqué dans les inscriptions de Mès⁵⁶, ou le serment prononcé par Akhéton ($bn \ dd=j \ sw \ m \ 'd$: « je ne le prononcerai pas mensongèrement »)⁵⁷, ou encore les paroles mensongères ($m \ 'd$) des espions envoyés à Ramsès II avant la bataille de Qadesh⁵⁸. Avec cette dernière évocation des rapports entre Bien et Mal, notre auteur épuise l'ensemble des possibilités de combinaison des termes (*infra*).

⁵⁵ J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 37, n. c envisage lui aussi cette analyse mais la rejette en dernière instance. Noter encore que le fait que le mot $'d$ soit placé dans le même cadrat que le nfr qui précède, faisant de l'ensemble un tout, va aussi dans le sens de notre interprétation.

⁵⁶ A. H. GARDINER, *The Inscription of Mes*, UGÄA 4, 1905, p. 8 et 45 (N 8 et N 10) ; G. A. GABALLA, *The Memphite Tomb-Chapel of Mose*, 1977, p. 23.

⁵⁷ W. J. MURNANE, Ch. C. VAN SICLEN III, *The Boundary Stelae of Akhenaten*, 1993, p. 90 et 101.

⁵⁸ KRI II, 106, 1-5. De manière générale, voir N. SHUPAK, *Where can Wisdom be found?*, OBO 130, 1993, p. 93-95.

(cc) Encore un passage difficile. On pourrait déjà comprendre simplement $p\text{ }dd$, «le fait de dire», mais l'analyse que je propose de la fin de la phrase semble s'y opposer. La forme qui suit $p\text{ } (j-)dd$ est d'interprétation délicate; il s'agit probablement d'un discours direct, qui caractériserait celui qui fait semblant de bien agir. La restitution  derrière dd suggérée par J. C. Darnell⁵⁹ me semble impossible. Tout d'abord, on attendrait $p\text{ } ntr$; ensuite, l'espace important qui subsiste derrière le personnage en lacune est comblé bien plus simplement par le bras ballant de l'homme mettant la main à la bouche . On retrouve le même groupe un cadrat plus bas. J'interprète alors  comme une graphie de $jry=j\text{ }jry=j$ «d'accord! d'accord!» (littéralement: «j'agirai, j'agirai»), expression fréquente d'approbation⁶⁰. Les nombreuses graphies du type  (et variantes) montrent que l'expression était totalement lexicalisée à la fin du Nouvel Empire. L'expression est le plus souvent redoublée au moyen du groupe $sp-sn$, mais il existe au moins un exemple où le jry est écrit deux fois pour exprimer le redoublement⁶¹. Il faut toutefois noter que la graphie utilisée dans notre texte serait unique (voir note suivante pour une autre interprétation). Enfin, une lecture $j\text{ }jrtw$, «Ô malheur!» (*contra* $j-jr=w$ de H. Grapow) m'est proposée par P. Grandet, qui me renvoie à la tombe d'Ankhtyfy⁶².

(dd) Cette phrase signifierait que le seul fait de prêter serment garantit à son auteur l'impunité, même si celui-ci ment. Ce segment décrirait celui qui agit faussement bien et s'accorderait donc assez bien avec l'argumentation générale. À l'analyse proposée ici pourrait être toutefois opposé le fait qu'on attendrait plus sûrement $p\text{ } 'nh$, «le serment», ou $wn\text{ } 'nh$, si le sujet est indéfini⁶³. On pourrait aussi comprendre $p\text{ } (j-)dd$ « $j-jrw\text{ } j-jrw$ » ($m\text{ } 'nh\text{ } (hr)\text{ } jr-nfr$, «celui qui a dit «d'accord! d'accord!» (par) serment, fait le Bien»). On pourrait comprendre ici encore que le seul fait de prêter serment suffit à accorder crédit à son auteur, quand bien même celui-ci fait un faux serment, si la description est bien celle d'un menteur. À l'encontre de ce type d'interprétation, il faut toutefois constater que le mot $'nh$ semble revenir de manière récurrente dans l'ensemble du passage avec la valeur de verbe «vivre» (voir col. 7 et début col. 8), qu'on attendrait donc aussi ici, plutôt que celle de substantif «serment». En comprenant ici $'nh$ comme un verbe, on pourrait proposer de traduire: «celui qui a dit «d'accord! d'accord!» vit; (donc) agis (dans le) Bien!»: le roi décrirait ici le sort heureux de quiconque suit les

⁵⁹ *Op. cit.*, p. 38, n. d.

⁶⁰ Sur cette expression $jry=j\text{ }jry=j$ et variantes, voir P. VERNUS, *Cahiers de Karnak* VI, 19,80, p. 219, n. d.; S. SAUNERON, *BIFAO* 62, 1964, p. 21-22; I. E. S. EDWARDS, *OAD*, p. 2, n. 13 (non redoublé), qui regroupent la bibliographie antérieure.

⁶¹ Voir P. VERNUS, *loc. cit.*

⁶² Voir J. VANDIER, *Mo'alla*, *BdE* 18, 1950, p. 183-184, n. f. La graphie serait encore une fois non étymologique.

⁶³ Sur l'apparition du wn devant sujet indéfini du Présent I à cette époque, voir J. WINAND, *CdE* 164, 1989, p. 159-171.

directives d'Amon (et plus particulièrement lui-même dans ce cas précis) et terminerait son tableau par une invitation à agir de manière honnête. Cette solution est séduisante, mais l'insertion d'un tel segment à cet endroit me semblerait un peu maladroite compte tenu du développement de l'argumentation générale et de la construction supposée de l'ensemble du texte. Une autre solution, qui ne permet cependant pas d'expliquer le début du passage, consisterait à comprendre (...) *j-jr 'nh (m) jr nfr*: «(...) qui a vécu (?) en faisant le Bien»

Résumé du passage. Le roi progresse encore dans sa description de la relativité du Bien et du Mal: après avoir évoqué ceux qui agissent mal par ignorance et ceux qui agissent mal en connaissance de cause, il fustige ceux qui font semblant de bien agir. Le reste du passage est susceptible d'interprétations variables assez différentes.

– *jst nfr jr n Jmn k3 t3 (?) jw bn t3y=f s.t jwn3*

– *hr jr p3 nty (hr) jr (n) Jmn k.t s.t hr-ptr[=j (?)] š3' p3 hrw jw ny-sw h(3)y n3y=j jt.w*

– *Est-ce bon (c.-à-d. : raisonnable) de faire pour Amon une autre terre (ee) alors que ce n'est pas sa place*⁶⁴ ?

– *Et quant à celui qui fait (pour) Amon une autre place, [je (?) (ff) ne peux que] constater encore aujourd'hui qu'il (gg) appartient à un titre juridique (hh) (de) mes pères.*

(ee) Lecture proposée par S. Rosmorduc. Même lecture chez J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 39.


(ff) B. Mathieu me propose de combler la lacune par *hr-ptr[=f sw] š3' p3 hrw* et de traduire «il se considère (à tort)». On pourrait aussi comprendre que le pronom [=f] renvoie à Amon. Quoi qu'il en soit, la thématization d'un élément d'une forme aoriste *hr-sdm=f* est un tour extrêmement fréquent⁶⁵, contrairement à l'analyse de J. C. Darnell («Look, he will...»), qui me semble grammaticalement impossible⁶⁶.

(gg) Se pose ici le problème de l'identification du référent du pronom *sw*. Dans ce contexte où le roi insiste sur ses liens de parenté, il me semble logique de voir dans *p3 nty (hr) jr (n) Jmn k.t s.t* «celui qui fait (pour) Amon une autre place» l'antécédent de *sw*. Il pourrait cependant aussi s'agir de *k.t s.t* «une autre place».

⁶⁴ Ex. cité par J. Winand, *LingAeg* 5, 1997, p. 225, 14: «alors que ce n'est pas du tout sa place.»

⁶⁵ Voir par exemple Fr. NEVEU, *Grammaire*, p. 90, § 17.6; *Aménémopé*, X, 8-9, XIX, 2-3, XXII, 9-10; etc.

⁶⁶ Voir Fr. NEVEU, *La particule hr en néo-égyptien. Étude synchronique. Études et mémoires d'égyptologie* 4, 2001, p. 129 (remarque) et p. 136-137, § 8.3.10-12 pour des formes néo-égyptiennes grammaticalement plus correctes (avec thématization placée après l'élément *hr ptr* et non avant).

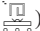
(hh)  *hy* semble être une pièce à valeur juridique⁶⁷. D. Meeks⁶⁸ considère qu'il s'agit d'une graphie de *hrwy.t* «journal⁶⁹».

Résumé du passage. Le roi demande à son audience (Katimala) de juger de l'opportunité de certains actes. Le fait que «faire pour Amon une autre terre» soit ici manifestement compris comme une action condamnable peut être interprété de deux manières bien différentes. Le roi pourrait ici signifier qu'il ne faut pas chercher à étendre le domaine d'Amon (ou, dans le même ordre d'idée, que cela n'est pas nécessaire car tout lui appartient), mais tout cela pourrait aussi faire allusion à un déplacement du lieu de culte d'Amon, qui serait ici jugé totalement inapproprié (voir *infra* pour une explication possible). C'est peut-être au Makresh cité un peu plus loin que fait allusion le texte.

- *jst bjn hrp tzy hrp n Jmn m-mn.t*
- *nfr š^ct n t3 hrp n Jmn mj-qd p3 [...] Mkrš*
- *jw j-jr n3 rmt.w nb n Njw.t šhrwr Mkrš m-mn.t*
- *jw dmj n=f mj-qd 'dn*
- *jw bpwy [šhr (?) jw]=f bjn ph r h3ty=f mj-qd p3 [nty (?)] ph r h3ty p3 mš^c*
- *p3 (j-)jr nfr n t3 (r-)dr=f bjn jr.t n=f p3 nty [...]*

- *Est-ce mauvais de consacrer ce troupeau (ii) d'Amon quotidiennement (et) (jj)*
- *bon de détruire ce troupeau d'Amon comme ce [qu' a fait / qui a été fait à (?) (kk)] Makresh (ll),*
- *alors que c'est quotidiennement que tous les gens de Thèbes (mm) maudissaient Makresh,*
- *alors que s'associer à lui était comme un fléau (?) (nn),*
- *alors qu'aucun mauvais [dessein/ état (?) (oo)] n'a atteint son cœur comme celui/ce [qui (?)] atteint le cœur de l'armée.*
- *Celui (pp) qui a fait du bien au pays tout entier, il est indigne de lui faire ce qui [...]*

(ii) Le mot *hrp*, «troupeau⁷⁰» désigne plus exactement les troupeaux en tant que tributs (*Zinsrinder*). Comme me le signale D. Meeks, le terme fait partie de la même famille

⁶⁷ *Wb* II, 472, 2 (= P. Berlin 10496: *KRI* IV, 478, 12) et *Wb* II, 470, 6 (= Louvre C 258: J.-M. KRUCHTEN, *Les annales des prêtres de Karnak*, *OLA* 32, 1989, p. 261: «reçois mon diplôme (d'investiture) que je puisse entrer (tzy=y h )».


⁶⁸ *AnLex* 77.2467.

⁶⁹ Sur ce terme, voir *Wb* II, 500, 26; *AnLex* 77.2523; J. ČERNÝ, *JEA* 31, 1945, p. 32 n. a; D. REDFORD, *Pharaonic King-Lists, Annals and Day-Books*, *SSEA Publications* IV, 1986, p. 102-103, 120-126; J.-M. KRUCHTEN, *Décret d'Horemheb*, p. 154-155; K. DONKER VAN HEEL, B. J. J. HARING, *Writing in a Workmen's Village*, *Egyptologische Uitgaven* 16, 2003, § 9, p. 101-104 (référence L. Coulon). Sur la vocalisation du mot, voir P. LACAU, *Études d'égyptologie I*, *BdE* 41, 1970, p. 91.

⁷⁰ *Wb* III, 329, 15.

que les *hrp.wt*, «livraisons, tributs⁷¹», *hrp* «taxes⁷²», et *hrp.t* «personnel imposable⁷³». Il n'est probablement pas anodin que l'ensemble des attestations du mot désignent des bœufs d'importation, syriens ou nubiens, envoyés comme tribut (annuel) en Égypte, et consacrés (*hrp*) au domaine du dieu. Il en est ainsi des «bœufs-*hrp* de Syrie et de Koush taxés pour la Tombe⁷⁴», des «bœufs-rouges, bœufs-*hrp*, oryx, etc.» qui sont décrits comme les «produits qui viennent de Nubie» dans une inscription de Taharqa⁷⁵, ou même, dès l'époque de Ramsès III, des bœufs-*hrp* constitués comme tributs-*jn.w* dans un passage malheureusement lacunaire du temple de ce roi à Karnak⁷⁶. On pensera bien évidemment à ces théories de bœufs gras *jn.w* affublés de têtes de Nubiens, tributs soudanais explicites figurés dans certaines tombes du Nouvel Empire⁷⁷.

(jj) Compte tenu du parallélisme récurrent *bjn* / *nfr*, il est logique de comprendre *nfr š't* comme la suite de l'interrogation rhétorique. Une traduction «bonne est la destruction du troupeau d'Amon» serait un non-sens.

(kk) Noter que la restitution *pꜣ* [*j-jr*]⁷⁸ est sujette à caution. Le  n'est plus visible aujourd'hui, et figure seulement dans la copie de 1844 par W. Weidenbach, qui n'est pas toujours exempte d'approximations. Ce serait le seul exemple de l'augment *j-* après *pꜣ* dans ce texte (voir notamment col. II, avec l'emploi du même verbe *jr*), et la forme substantivée n'est habituellement pas précédée de l'augment⁷⁹. Noter encore que la place est suffisante pour restituer aussi bien *pꜣ* [*j-jr*] *Mꜣkꜣrš* que *pꜣ* [*j-jr=w n*] *Mꜣkꜣrš*.

(ll) Ce Makresh, seul personnage nommément cité (à l'exception de Katimala), est une source d'interrogation. Le nom ne semble pas attesté par ailleurs dans la documentation égyptienne. Il n'est pas recensé par Th. Schneider⁸⁰, pourrait être d'origine

⁷¹ *Wb* III, 329, 7-9.

⁷² *Wb* III, 329, 10.

⁷³ *Wb* III, 329, 11.

⁷⁴ O. CGC 25764: J. ČERNÝ, *Ostraca Hiératiques*, CGC, 1935, p. 81, pl. 94 (réf. D. Meeks) = G. DARESSY, *ASAE* 22, 1922, p. 75.

⁷⁵ P. VERNUS, *BIFAO* 75, 1975, p. 51, n. h.


⁷⁶ Oriental Institute, *Reliefs and Inscriptions at Karnak I*, OIP 25, 1936, pl. 23 à 26.

⁷⁷ Voir J. LECLANT, *MDAIK* 14, 1956, p. 130-135, fig. 7, 8, 10, etc. et p. 139, qui renvoie p. 145, n. 4 à P. MONTET, *Kémi* 13, 1954, p. 47 et T. SÄVE-SÖDERBERGH, *Ägypten und Nubien*, 1941, p. 223-225. Ajouter A. CABROL, *CRIPEL* 20, 1999, p. 15-27 avec bibliographie.

⁷⁸ Restitution aussi suivie par J.C. Darnell, *op. cit.*, p. 40.

⁷⁹ Voir J. WINAND, *Études de néo-égyptien 1: la morphologie verbale*, *Ægyptiaca Leoliensia* 2, 1992, p. 357-358, 364, 389.

⁸⁰ *Asiatische Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Reiches*, OBO 114, Fribourg, 1992; ni dans les suppléments parus dans *Sesto Congresso Internazionale di Egittologia. Atti II*, 1993, p. 453-470.

koushite⁸¹, mais peut-être aussi libyenne⁸². Compte tenu du fait que le nom de ce personnage n'a pas subi de *damnatio memoriae* et qu'il présente un déterminatif , habituellement attribué aux défunts bienheureux, alors même qu'il a détruit les troupeaux d'Amon, si je comprends bien le texte, il paraît difficile de faire de cet homme un opposant au roi (on attendrait le signe de l'ennemi ou toute autre marque de proscription). Pourtant, ses actions semblent répréhensibles. Tout cela m'incite à y voir cet homme qui « appartient à un titre juridique des pères » du roi, et que le texte vise précisément à excuser, un de ces personnages irresponsables ayant mal agi mais non sciemment (voir *infra*).

(mm) *Njw.t* étant employée ici sans article fait très vraisemblablement référence à Thèbes, la Ville par excellence. Cette désignation apparaît au Nouvel Empire et subsiste jusqu'à l'époque copte (ⲙⲙ)⁸³. S'il s'agissait d'une simple ville, on attendrait plutôt *dmj* en néo-égyptien.

(nn) Sur le mot *'dn*, mot désignant une maladie et traduit par « incapacité (?) », I. E. S. EDWARDS, *OAD*, p. 66, n. 61⁸⁴. P. Vernus me propose une autre analyse : « alors qu'une sorte d'incapacité (?) (*mj-qd 'dn*) l'a atteint ». On pourrait par ailleurs faire porter l'emphase du temps second sur cette forme circonstancielle. Si l'on traduit *'dn* par « immobilité », il pourrait s'agir de la description de l'inactivité des rois lâches.

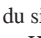
(oo) Pour un exemple de *šhr bjn*, « mauvais dessein/état », voir A. H. GARDINER, K. SETHE, *Egyptian Letters to the Dead*, pl. VII, l. 2. Si l'on traduit *šhr* par « dessein », on comprendra que Makresh n'a jamais eu d'intention malveillante, mais si l'on traduit ce même mot par « état » (qui est le sens à retenir pour l'exemple des *Letters to the Dead*), on comprendra qu'il ne lui est rien arrivé de mauvais. Il faudrait alors comprendre que malgré son comportement manifestement fautif, il n'aurait subi aucune sanction (divine).

(pp) Je suppose que le pronom suffixe =*f* renvoie à « Celui qui a fait du bien au pays tout entier », qui serait ici thématiqué sans morphème *jr*, contrairement aux col. 6 et 8 (*hr jr*) ; le trait serait grammaticalement plus proche du démotique. Cette interprétation me

⁸¹ Cl. Rilly reconnaît dans l'élément initial *mk* une mention du dieu Maka. Sous toutes réserves, il me propose de traduire l'ensemble « Maka est son don » (*mk r(=d) = s*).

⁸² Fr. Colin me signale un anthroponyme libyque *Mkrs*, voir L. GALAND, *Antiquités africaines* 33, 1997, p. 49-65 (index).

⁸³ *Wb.* II, 211, 7 ; J. ČERNÝ, *CED*, p. 347.

⁸⁴ Sur la lecture *'dn* du signe  dans ces textes, voir J. Fr. QUACK, *LingAeg* 7, 2000, p. 219-224 et *id.*, *Egyptian and Semito-Hamitic (Afro-Asiatic) Studies in Memoriam W. Vycichl* (G. Takacs éd.), *Studies in Semitic Languages and Linguistics* XXXIX, 2004, p. 118-119.

semble validée par le parallélisme de la construction des deux passages : question rhétorique *jst nfr* + description d'un individu par thématization morphologiquement marquée (*hr jr pꜣ nty jr...*) dans le passage précédent et *jst bjn* + description d'un individu par thématization non marquée morphologiquement (*pꜣ (j-)jr...*) dans ce passage. L'interprétation de J. C. Darnell pour ce passage me semble encore ici très discutable⁸⁵. Je ne propose aucune traduction pour les deux dernières colonnes, trop lacunaires⁸⁶.

Résumé du passage. Le sens général de ce passage est particulièrement difficile à saisir en raison des lacunes. On peut ici encore interpréter le texte de plusieurs manières, totalement opposées. La première interrogation semble sonner comme un écho inverse à la question précédente, qui évoquait le déplacement du domaine d'Amon, comme si les deux arguments étaient mis en balance. Il semble ici opposer le mauvais comportement d'un certain Makresh, qui décimait les bœufs consacrés à Amon, à celui que le roi (auquel la première séquence évoquant la consécration quotidienne des troupeaux d'Amon fait manifestement référence) semble désormais avoir adopté.

Malgré le fait que Makresh ait commis ces actes répréhensibles et ait fait l'objet d'une sorte de condamnation de la part des habitants de Thèbes, il ne semble pas être honni par le locuteur. Cela est vraisemblablement dû à son irresponsabilité concédée (sur ce thème qui me semble être le sujet principal du texte, voir *infra*). Il est possible qu'on évoque justement le fait qu'il n'ait jamais eu aucun mauvais dessein, mais le passage en question peut aussi être interprété comme une description de l'impunité de Makresh. La mention suivante de l'armée, mise en parallèle inverse avec les événements subis par Makresh, n'est pas non plus très claire. Le locuteur semble faire référence à un mauvais comportement de cette dernière ou, peut-être plus vraisemblablement, à un malheureux événement (c'est-à-dire une défaite probablement). On notera par ailleurs que le terme *mš'* doit peut-être être traduit ici par « population » plutôt que par « armée »⁸⁷.

*Traduction suivie*⁸⁸.

L'an 14, 2^e < mois > de la saison Peret, jour 9. Sa Majesté a dit à la Grande Épouse royale, fille-du-roi Katimala, juste-de-voix :

« Où allons-nous si nous ne sommes pas des serviteurs parmi les serviteurs d'Amon,

lorsqu'il y a un ennemi,

alors que quelqu'un fait qu'advienne l'affaire de cette année qui nous est arrivée,

⁸⁵ Voir J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 40-41.

⁸⁶ Voir J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 44.

⁸⁷ Encore que cette acception du mot soit normalement plus tardive.

⁸⁸ La traduction qui suit présente une seule des différentes interprétations possibles développées dans le commentaire général ci-dessus.

*si quelqu'un fait en sorte qu'elle (= l'affaire) leur arrive,
alors que personne ne (la) fait advenir à nous,
s'il se trouve un noble qui a donné de l'or ou de l'argent et qu'il a fait Amon [...] ... de moi, un ennemi [...en]f]ui (?).*

Agir en serviteur d'Amon est ce que j'ai fait, sans me soucier de l'affaire qui m'est arrivée cette année

vu que je (m')en suis remis à Amon, alors que ...(?) [...].

Celui dont mes pères qui se sont succédés ont donné/accordé que les ...(?) m'attendent avec impatience,

je le transformerai en montagne d'or.

Et ce n'est que cette année que j'ai pris conscience, car prévalente est la puissance [du (?)] dieu, et les 30 grands parlent (?) en [...].

[Est-il] mauvais le pharaon qui a combattu de son (propre) bras ?

Est-ce bon d'avoir peur et de fuir devant l'ennemi comme le faisaient [mes (?)] pères qui se sont succédé ?

Et [...] cette année concernant l'affaire qui m'est arrivée.

Et quant à ces/mes (?) pères qui craignaient tous les ennemis, ils étaient installés (pensant être) dans (leur) bon droit avec leurs épouses.

Il est bien (c.-à-d. admissible) de mal agir de la part de celui qui n'en a pas conscience.

Il est mauvais de mal agir de la part de l'homme qui sait qu'il (c.-à-d. le mal) est inhérent à ce qui vit.

nous avons constaté (?) [...] mauvais, de leur vivant.

Il est mauvais de bien agir mensongèrement.

À celui qui a dit « d'accord! d'accord! » un serment fait office de bonne action(?).

Est-ce bon (c.-à-d. raisonnable) de faire pour Amon une autre terre alors que ce n'est pas sa place ?

Et quant à celui qui fait (pour) Amon une autre place, [je (?) ne peux que] constater encore aujourd'hui qu'il appartient à un titre juridique (de) mes pères.

Est-ce mauvais de consacrer ce troupeau (ii) d'Amon quotidiennement (et)

bon de détruire ce troupeau d'Amon comme ce [qu' a fait / qui a été fait à (?)]







Makresh,



alors que c'est quotidiennement que tous les gens de Thèbes maudissaient Makresh,

alors que s'associer à lui était comme un fléau (?),

alors qu'aucun mauvais [dessein/ état (?)] n'a atteint son cœur comme celui/ce [qui (?)] atteint le cœur de l'armée.

Celui qui a fait du bien au pays tout entier, il est indigne de lui faire ce qui [...]»

Date du document. Comme on l'a vu, les incertitudes restent nombreuses et plusieurs passages sont même susceptibles d'interprétations totalement opposées ; le propos général s'en trouve nécessairement obscurci. La datation du texte n'est pas non plus assurée, même si l'on peut avec toute vraisemblance le situer à la Troisième Période intermédiaire. On peut préciser que les parallèles les plus significatifs, tant paléographiques que grammaticaux, datent de la XXI^e – XXII^e dynastie plutôt que de la XXV^e dynastie⁸⁹. À fin de datation, on signalera notamment la forme constante  (col. 5 et 6) pour le signe , avec trait oblique diacritique, détail paléographique influencé par la copie-modèle hiératique dont le texte est certainement issu, et qui semble bien disparaître en hiératique vers la XXII^e dynastie, à de très rares exceptions près⁹⁰. De même, la graphie avec  et  de  , *hrw*, «jour» trouve des parallèles à la XXI^e dynastie⁹¹ ; il en est de même pour nombre d'autres détails⁹². Néanmoins, il convient aussi d'être prudent concernant cette impression qui n'est peut-être qu'apparente et due à la relative indigence de la documentation en vernaculaire pour les périodes plus avancées (XXV^e dynastie) de la Troisième Période intermédiaire.

Les protagonistes et l'intérêt historique du document. Le texte met en scène trois personnages principaux, à savoir la reine Katimala, un certain Makresh et un roi anonyme, locuteur. La reine est vraisemblablement d'origine nubienne. Son nom a été lu Katimala ou Karimala selon les auteurs. Comme le souligne R. A. Caminos⁹³, la lecture Karimala semble indiscutable dans la légende de la scène figurée, mais une lecture Katimala semble préférable dans le texte. Comme me le suggère P. Vernus, la variation Katimala/Karimala trouve probablement une explication dans un phénomène linguistique bien attesté : la rétroflexe méroïtique *d* est le plus souvent rendue par un *r* en égyptien, ce qui expliquerait les variations du lapicide⁹⁴. À l'encontre de la plupart des interprétations actuelles, Chr. Bennett⁹⁵ a proposé de voir dans ce nom Karimala un anthroponyme d'origine libyenne, à l'instar des Karoma et autres Karomama. Comme il le note cependant lui-même, ces noms libyens emploient invariablement un  et non un  comme dans notre inscription ; l'hypothèse en serait donc fragilisée⁹⁶. D'autant plus que le nom

⁸⁹ Voir les remarques de J. C. DARNELL, *op. cit.*, p. 45-48.

⁹⁰ Voir U. VERHOEVEN, *Untersuchungen zur späthieratischen Buchschrift*, OLA 99, 2001, p. 42-43, 172, 243 ; voir encore I. E. S. EDWARDS, *OAD*, L 6, v^o 17. Cette tendance forte m'est confirmée par les recherches encore inédites de G. Lenzo.

⁹¹ Voir R. A. CAMINOS, *Tale of Woe*, p. 61 ; J. Fr. QUACK, *Ani*, p. 55.

⁹² Voir les notes du commentaire et les fréquentes allusions aux parallèles figurant dans les *OAD*, le P. Neskhnos, etc.

⁹³ Dans *Hommages à Jean Leclant 2* (C. Berger, G. Clerc, N. Grimal éd.), *BdE* 106/2, 1994, p. 74-77.

⁹⁴ Cl. RILLY, *BIFAO* 101, 2001, p. 357, n. 36 et p. 361 ; *id.*, *GM* 169, 1999, p. 108, n. 2 et 5.

⁹⁵ « Queen Karimala, Daughter of Osochor ? », *GM* 173, 1999, p. 7-8.

⁹⁶ Voir Cl. RILLY, *BIFAO* 101, 2001, p. 361, n. 58 dans le même sens.

Katimala est quant à lui attesté comme anthroponyme en méroïtique et signifie «belle dame⁹⁷». Le nom Katimala/Karimala est donc plus vraisemblablement d'origine koushite. Le fait est peut-être moins sûr pour Makresh. Ce nom ne semble pas attesté en méroïtique⁹⁸, mais le contexte géographique immédiat suggère évidemment plutôt une origine nubienne pour cet homme. Toutefois, une origine libyenne n'est pas totalement exclue. Fr. Colin me signale d'ailleurs qu'un nom propre *Mkrs* est attesté en libyque⁹⁹. La datation de l'inscription à la Troisième Période intermédiaire, époque de prépondérance libyenne par excellence, pourrait aller dans le même sens.

Le roi avec lequel parle Katimala semble, quant à lui, évoluer dans un contexte culturel égyptien. Le fait que la ville de Thèbes soit peut-être mentionnée (sous la forme *Njw.t*) oriente encore vers un contexte égyptien. Il pourrait tout à fait s'agir d'un roi de la XXI^e ou de la XXII^e dynastie. Cela posé, les roitelets nubiens de l'époque étaient probablement suffisamment égyptianisés pour pouvoir postuler à l'identification. On ne peut bien évidemment pas exclure non plus qu'il s'agisse d'un roi de la XXV^e dynastie. Par ailleurs, on notera bien que rien ne permet d'affirmer que la reine Katimala soit l'épouse du roi anonyme ; elle pourrait tout aussi bien avoir régné en Nubie et partager une discussion avec un pharaon égyptien.

La date initiale n'aide pas à situer temporellement le texte, «l'an 14» pouvant être attribué à plusieurs rois de la XXI^e comme de la XXII^e dynastie ou après. S'agirait-il de rois tanites ? Le fait que le roi ne soit pas nommé semble témoigner à tout le moins d'une certaine désaffection vis-à-vis du souverain. À titre de parallèle, on pourrait évoquer les graphies sans cartouche du roi Nesbanebdjed dans le récit d'*Ounamon*, ou sur certaines stèles de donation des XXI^e et XXII^e dynasties. L'allusion au déplacement mal venu du culte d'Amon pourrait-il alors faire référence ici à son installation dans la nouvelle capitale de Tanis ? À l'inverse, la place prépondérante accordée à Amon dans ce texte et son action probable par le biais d'un oracle semblent orienter plutôt vers les grands pontifes de Karnak. Il reste certain que le fait que le roi se pose comme dévot zéléateur (*bꜥk*) d'Amon est en parfaite concordance avec tout ce que l'on connaît des souverains de la Troisième Période intermédiaire.

Comme on le voit, les personnages sont susceptibles d'identifications et de localisations géographiques diverses et parfois contradictoires ; il me semble donc périlleux de produire ce texte pour étayer un quelconque propos historique, tant il est aisé de lui faire dire tout et son contraire. En attendant la découverte de documents nouveaux relatifs à Katimala ou Makresh, toute tentative de mise en perspective historique devra donc nécessairement être regardée avec suspicion.

⁹⁷ R. A. CAMINOS, *op. cit.*, p. 76 ; Cl. RILLY, *BIFAO* 101, 2001, p. 361.

⁹⁸ Voir cependant *supra*, n. 81.

⁹⁹ Voir L. GALAND, *Antiquités africaines* 33, 1997, p. 49-65 (index).

De même, genre littéraire, *Sitz im Leben* et visée immédiate du texte nous échappent encore totalement. Tout au plus pourrait-on suggérer que le texte présente quelque affinité avec le type de la *Königsnovelle*. Toutefois, l'emploi du vernaculaire dans un texte pourtant gravé sur les parois d'un temple, le ton et la teneur même du message, tout cela m'inciterait presque à voir dans ce texte la simple copie d'une lettre envoyée par le roi anonyme à la reine Katimala. Le fait que notre texte soit la retranscription hiéroglyphique d'un original hiératique va d'ailleurs tout à fait dans ce sens. Cela pourrait aussi expliquer en partie le laconisme du propos.

La rhétorique du roi anonyme : irresponsabilité et relativité du Bien et du Mal. Malgré les nombreuses incertitudes qui subsistent au point de vue de la datation, des personnages en jeu et du genre littéraire, l'argumentation principale qui y est exposée – du moins telle que je la comprends – mérite quelques développements. Le texte me semble en effet présenter une très nette cohérence structurelle et discursive. On constate que les termes *nfr* et *bjn* reviennent continûment, comme un *leitmotiv*, à travers tout le texte, et semblent bien en présenter le propos principal. Celui-ci fait l'objet d'une composition générale savamment structurée, comme le commentaire général a pu le mettre en évidence. Tel que je comprends le texte, il s'agit du discours d'une seule et même personne, un roi anonyme ; aux prises avec certaines difficultés qu'il préfère n'évoquer que par allusions (revers militaires ? trahisons ?), ce personnage semble bien avoir bénéficié d'une sorte de révélation par Amon, qui lui aurait enfin indiqué la voie à suivre, à savoir la conduite d'opérations militaires en prenant une part effective aux combats. Le roi évoque alors le comportement de ses ancêtres, personnages peu glorieux, qui « avaient peur et tournaient le dos à l'ennemi ». Ces rois peureux, explique-t-il, restaient à l'arrière avec leurs femmes, croyant en cela ne pas déroger aux devoirs royaux et agir de manière conforme au Bien (*jw=w nfr*, « (pensant) être dans le Bien »). C'est alors, me semble-t-il, que le locuteur développe une théorie visant à excuser la conduite malvenue de ses pères, au moyen de questions rhétoriques invitant son interlocuteur à réfléchir sur la nature véritable de certains comportements, susceptibles d'interprétations diverses. Son plaidoyer se résume en fait à un seul terme : l'irresponsabilité. Ces rois aux agissements fautifs n'ayant jamais reçu d'éducation adéquate, ils ne savaient différencier le Bien du Mal et, partant, ne peuvent être tenus pour responsables de leurs actes.

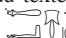
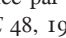
Dans sa tentative de justification du comportement malheureux de ses ancêtres, le roi va donc choisir de disserter sur la relativité du Bien et du Mal. Son argumentation semble bien partir d'un dicton qui devait être connu de tous et qui excluait quant à lui toute relativité : *nfr jr.t nfr* : « il est bon de bien agir ». Que cette maxime aux accents tautologiques aie bien fait partie du répertoire proverbial égyptien me semble confirmé par sa présence dans une lettre du Nouvel Empire, si je comprends bien le passage en question : « *Considère ce qui est le Bien et y souscris – car il est tourné vers la grandeur (?) – et*

ne cherche pas querelle. Et si c'est pour ta satisfaction que tu agis, choisis le Bien et fais-le: il est bon de bien agir.» (ptr pꜣ nfr mtw=k šsp=f y(ꜣ) hr=f r ʿꜣw mtw=k tm whꜣ ttt hr jw j-jrj=k n mdn=k stp pꜣ nfr mtw=k jr.t=f nfr jr.t nfr)¹⁰⁰.

Cette phrase n'est pas citée dans notre texte, mais elle en est manifestement à l'origine ; partant de cet aphorisme, notre auteur semble en avoir décliné toutes les variations possibles, poussant ainsi la réflexion un peu plus loin que le dicton simpliste initial ; et d'énoncer les variantes : « il est bon de mal agir » (nfr jr.t bjn) (col. 7), « il est mal de mal agir » (bjn jr.t bjn) (col. 7), « il est mal de bien agir » (bjn jr.t nfr) (col. 8), toutes variantes utilisées bien évidemment dans des contextes propres à excuser le comportement apparemment répréhensible des ancêtres.

Notre texte s'inscrit dans une tradition morale totalement égyptienne (voir *Annexe*). Le roi y justifie le lâche comportement de ses ancêtres en invoquant l'inconscience et l'irresponsabilité de ceux-ci. Il s'inclut d'ailleurs lui-même parmi les fautifs car ses premières années de règne suivaient la ligne de conduite tracée par ses ancêtres et lui valurent des déboires manifestes (qu'il s'agit d'éviter d'évoquer trop explicitement, même si son interlocuteur semble bien les connaître parfaitement). Mais – et c'est là ce qui le différencie de ses prédécesseurs – notre héros a vécu un événement qui s'apparente à une révélation. En cette fameuse année, il a compris, il a pris conscience (ʿmꜣ) grâce au dieu Amon. Devenant conscient, il devenait responsable ; devenu responsable, il s'est empressé de prendre les armes, en personne. L'issue de cette prise de conscience ne semble cependant pas explicitée plus avant que cela.

Katimala et Sésostris III. Un exemple d'intertextualité ? Comme l'a aussi remarqué J. C. Darnell¹⁰¹, les curieuses allusions à la couardise des ancêtres du roi de l'inscription de Katimala ne peuvent manquer d'évoquer une autre inscription, bien plus célèbre, qui se

¹⁰⁰ P. Turin 1976 (= KRI VI, 599, 6-9). On trouvera une traduction différente chez Sch. ALLAM, *HOP*, p. 317-318 ou E. F. WENTE, *Letters from Ancient Egypt*, 1990, n° 169, p. 138 qui considèrent que pꜣ nfr « le bon » fait référence à l'« âne parfait » (w' ʿꜣ nfr) dont il a été question juste avant. De fait, comme me le fait remarquer Fr. Neveu, il est très probable que l'auteur de la lettre joue sur cette ambiguïté. Toutefois, l'interprétation proposée ici me semble la seule grammaticalement correcte pour la fin du passage (la traduction « treat it well [with] proper treatment » de E. F. Wente suppose une émendation du texte et dénature le texte égyptien, qui donne mtw=k jr=f nfr jr.t nfr). Par ailleurs, si J. Černý a lu , le fac-similé de Pleyte et Rossi (*Papyrus de Turin*, pl. 128), ainsi que la photographie publiée par A. M. BAKRY, *Egyptian Epistolography from the Eighteenth to the Twenty-First Dynasty*, *BdE* 48, 1970, pl. XXXII, me semblent bien favoriser une lecture  : un « âne absolument parfait », ce qui affaiblirait d'autant plus la possibilité que le nfr de notre passage renvoie bien à l'âne, qui serait donc quant à lui nfr nfr. Sur un type de formulation très comparable et de caractère manifestement proverbial, V. RONDOT, *La grande salle hypostyle de Karnak. Les architraves*, 1997, p. 16-17, n. f (= n° 4, sup. n. f).

¹⁰¹ *Op. cit.*, p. 34-35.

trouvait, elle aussi, à Semna-ouest. Il s'agit de la stèle de l'an 16 de Sésostri III, marquant la frontière entre l'Égypte et la Nubie¹⁰². Dans cette stèle, Sésostri III prend lui-même la parole pour expliquer la conduite à tenir devant l'ennemi et dénoncer l'éventuelle lâcheté de ses successeurs, qui ne sauraient alors être tenus pour ses dignes descendants : « (...) *Puisque se taire après une attaque, c'est enhardir le cœur de l'ennemi, (alors) c'est du courage que d'être agressif, mais de la lâcheté que de faire retraite. C'est un vrai couard celui qui est repoussé de sa frontière. (...) Ainsi donc, celui de mes descendants qui maintiendra cette frontière établie par ma Majesté, ce sera mon (digne) descendant et il aura été mis au monde pour ma Majesté ; il est à l'image du Fils-protecteur-de-son-Père celui qui maintient la frontière de celui qui l'engendra. Ainsi donc, celui qui l'abandonnera et ne se battra pas pour elle, ce ne sera certes pas mon descendant et il n'aura certes pas été mis au monde pour moi*¹⁰³. »

La similitude des comportements décrits et les expressions mises en œuvre pour les exprimer sont frappantes, même si le propos est, finalement, diamétralement opposé : il s'agit pour Sésostri III de fustiger ses lâches successeurs alors que le pharaon anonyme de l'inscription de Katimala cherche à excuser ses couards ancêtres.

Le *hs.t pw hm ht* : « c'est de la lâcheté que de faire retraite » (l. 8 de la stèle de Semna) correspond au *snd jrm h3' ph.wy* « avoir peur et tourner les fesses » (col. 5 de l'inscription de Katimala). Ces êtres qui n'accomplissent pas leur devoir d'homme qu'est la guerre sont considérés à l'égal des femmes : le *jw=w nfr jrm n3y=w hm.wt* « étant tranquilles avec leurs femmes » (col. 6 de l'inscription de Katimala) sonne comme un écho au *hm pw m3' 3rw hr t3=f* : « c'est une vraie poule mouillée celui qui est repoussé de sa frontière » (l. 8-9 de la stèle de Semna), le terme *hm*, étant traduit au mieux par l'anglais « sissy¹⁰⁴ ».

Et le « pharaon qui a combattu de sa propre main » de la col. 5 de l'inscription de Katimala ne pourrait-il faire allusion aussi à Sésostri III lui-même, érigé en exemple par son successeur anonyme et imitateur ?

Que les rédacteurs de notre inscription aient pû avoir connaissance du texte des stèles de Sésostri III ne fait aucun doute. Il est même possible qu'elles se trouvaient dans le temple même où figure l'inscription de Katimala, temple dédié à Dédoun et Sésostri III divinisé. Le souvenir de Sésostri III était encore bien présent à la Troisième

¹⁰² Stèle Berlin 1157. Elle fut rapportée en Europe par Lepsius qui indique simplement qu'elle fut trouvée à Semna (LD II, 136h = Text V, p. 202) (PM VII, 151 et Cl. OBSOMER, *Les campagnes de Sésostri dans Hérodote*, 1989, p. 65-68 et 181-182) mais le lieu exact de sa découverte peut être précisé selon S. J. SEIDLMAYER, SAK 28, 2000, p. 233-242.

¹⁰³ Traduction adaptée de Cl. OBSOMER, *op. cit.*, p. 66-67.

¹⁰⁴ M. DEPAUW, ZÄS 120, 2003, p. 50-51.

Période intermédiaire en cet endroit¹⁰⁵. Il semble même qu’Hérodote fasse précisément allusion à ces stèles frontières de Sésostri III, qui lui auraient été décrites par des prêtres égyptiens¹⁰⁶. Il reste que si le rédacteur connaissait ces textes, il n’en fit pas copie, mais en développa le thème.

ANNEXE : LE CONCEPT D’IRRESPONSABILITÉ DANS LES TEXTES ÉGYPTIENS

Ce concept d’irresponsabilité développé par notre texte, sans être fréquemment attesté dans les sources à notre disposition, n’en trouve pas moins quelques expressions tout au long de l’histoire, témoignant de sa prégnance parmi les conceptions morales égyptiennes¹⁰⁷. Toute une série de textes de toutes époques permettent de broser un tableau cohérent du concept, quand bien même les frontières de cette notion d’irresponsabilité ont pu fluctuer au cours des siècles et au gré d’influences diverses.

Pour l’Égyptien, cette irresponsabilité est essentiellement liée à l’enfance. L’enfant égyptien n’est pas innocent, mais simplement irresponsable de ses actes, incapable de discernement (*szj*). Cette image de l’«enfant sans discernement» (*nḥn n sz(š).t=f*) est d’ailleurs un *topos* littéraire attesté tout au long de l’histoire égyptienne, et ce dès les *Textes des Pyramides*, quand bien même il s’agit du futur roi¹⁰⁸. Cette incapacité de discernement semble limitée aux dix premières années de l’enfance, comme l’indique la formule de clôture du *Spell 228* des *Coffin Texts*¹⁰⁹ : «Tout homme qui connaît cette formule, il accomplira 110 années de vie, dont 10 ans dans le domaine de ses fautes et impuretés, ses péchés et ses mensonges, comme ce que fait un homme qui était ignorant et devient sage». D’après l’interprétation de J. Assmann, c’est bien aux dix premières années de la vie, années d’insouciance mais aussi d’inconscience que fait allusion cette phrase. Cette interprétation trouve confirmation dans d’autres textes, plus tardifs. Ainsi

¹⁰⁵ Kh. EL-ENANY, *BIFAO* 104, 2004, p. 208, qui mentionne un autel consacré à ce souverain par Taharqa, dans le petit édifice en briques au sud du temple de Thoutmosis III (PM VII, 149).

¹⁰⁶ Cl. OBSOMER, *op. cit.*, *passim*.

¹⁰⁷ Déjà J. ASSMANN, «Die Unschuld des Kindes. Eine neue Deutung der Nachschrift von CT Spell 228», *Hermes Aegyptiacus. Egyptological Studies for BH Stricker* (T. DuQuesne éd.), *DE Special Number 2*, 1995, p. 19-25; *id.*, *Images et rites de la mort dans l’Égypte ancienne. L’apport des liturgies funéraires*, 2000, p. 66-67; E. FEUCHT, *Das Kind im alten Ägypten*, 1995, p. 374-377; P. VERNUS, *BSEG* 13, 1989, p. 180-181; *id.*, *Deir el-Medîneh et la Vallée des Rois. La vie en Égypte au temps des pharaons du Nouvel Empire. Actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 3 et 4 mai 2002*, (G. Andreu éd.), 2003, p. 320-321.

¹⁰⁸ Voir les références données par B. GUNN, *Studies in Egyptian Syntax*, 1924, p. 196 et P. VERNUS, *BSEG* 13, 1989, p. 180-181. Sur *szj*, N. SHUPAK, *Where can Wisdom be found?*, *OBO* 130, 1993, p. 221-225; M. LICHTHEIM, *Moral Values in Ancient Egypt*, *OBO* 155, 1997, p. 4-5, 16-17 et 84-86.

¹⁰⁹ *CT* III, 292d-293^c.

un paragraphe du *Papyrus Insinger*, s'attachant à décrire les différents âges de la vie et leur caractéristique, débute ainsi :

« Il (= l'homme) passe 10 (années) comme enfant, n'étant pas (encore) capable de différencier la mort et la vie » (*hr-jr=f (rnp.t) 10.t jw=f sbq (n) ms jw bw-jr-tw=f gm p3 mwt jrm p3 'nh*)¹¹⁰.

La capacité de différenciation entre « mort » et « vie » est pour l'auteur de la Sagesse l'exemple topique de la conscience au monde. L'enfant, qui ne sait les distinguer, est donc un être sans conscience, sans capacité de jugement. Cette absence de discernement inhérent à sa jeunesse implique aussi son irresponsabilité.

Ainsi encore, cet hymne du Nouvel Empire, dans lequel l'orateur déclare : « Je n'ai pas blasphémé un dieu, excepté lorsque j'étais un enfant, ignorant [...] » (*nn shwr=j ntr wp-hr n3ff jw=j m nhn jw bw rh[=j...]*)¹¹¹.

Cette irresponsabilité de l'enfant trouve une belle confirmation dans un papyrus démotique de la fin de l'époque ptolémaïque, où l'auteur décrit ainsi sa jeunesse :

« Alors que je n'étais (encore) qu'un enfant, avant qu'on eût pu pointer mes péchés et mes bonnes actions, avant que j'eusse su faire la différence entre [le faux] et le vrai, (entre) hier et aujourd'hui » (*jw=j sbk (n) ms r-bw-jr-tw=w gm n3y=y why.w jrm n3y=y mnh.w r-bw-jr-tw=y gm p3 wt [p3 'd3] wb3 p3 m3' sf wb3 p3 hrw*)¹¹².

Il est intéressant de constater que l'absence de discernement moral chez l'enfant se trouve ici appariée à une absence de conscience du temps. Les couples antithétiques « faux/vrai » et « hier/aujourd'hui » jouent ici le même rôle que le couple « vie/mort » du *Papyrus Insinger* cité plus haut.

Sans conscience du mal, pas de péché imputable. Les fautes commises en bas âge ne peuvent donc être considérées comme telles et être retenues contre l'homme, une fois parvenu à l'âge adulte. Et c'est peut-être à cette même irresponsabilité juvénile que doivent être rattachés les qualificatifs du type « sans péché » (*jwty wn*)¹¹³ ou des phrases telles que « on ne me trouva pas de péché (au jour du jugement) » (*nn gm=tw wn(=j)*)¹¹⁴, attribuées dans certains textes d'époque tardive à des enfants enlevés trop tôt à l'affection

¹¹⁰ P. Insinger 17/22 = Fr. LEXA, *Papyrus Insinger* I, 1926, p. 56.

¹¹¹ J. ASSMANN, *Sonnenhymnen in thebanischen Gräbern (Theben I)*, 1983, n° 52, p. 70, l. 91-92, n. (u). Voir d'autres exemples cités par J. Assmann (*op. cit.* p. 72, n. u).

¹¹² P. Berlin P. 15660, l. 18-20 (K.-Th. ZAUZICH, *Enchoria* 19/20, 1992/1993, p. 167-169, pl. 37).

¹¹³ Stèle d'Isetemkheb : en dernier lieu Ph. DERCHAIN, *Les impondérables de l'hellénisation (MRE 7)*, 2000, p. 58 et p. 103, n. 28 (avec bibliographie); *id.* en *Urk.* VI, 89, 17.

¹¹⁴ Inscription de Thothrekheh dans la tombe de Pétoisiris : G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Petosiris II. Les textes*, 1923, n° 56, p. 28; en dernier lieu Ph. DERCHAIN, *op. cit.*, p. 55 et p. 102, n. 21 (avec bibliographie).

des leurs. Non pas qu'ils aient été véritablement innocents, donc, mais leur éventuel comportement fautif ne saurait leur être reproché compte tenu de leur âge¹¹⁵. Dans ce cas particulier, il reste cependant possible que ces textes fassent allusion à une véritable absence de faute. Le *topos* consisterait alors à souligner la pureté de l'être perdu, innocent véritable et irréprochable alors même qu'il se trouvait encore à l'âge de l'inconscience et des égarements pardonnables. C'est d'ailleurs bien ce dont se targue explicitement Tathotis, qui explique : « mon cœur me dirigeait vers la perfection de caractère (*wꜣd qd*), alors (même) que je n'étais (encore) qu'une enfant, sans conscience du Bien » (*ḳw=j m nḥn n sḳ=j šḥr nfr*)¹¹⁶.

L'enseignement comme antidote à l'inconscience. Ptahhotep l'exprimait déjà dans une formule laconique, en prologue à son enseignement : « Personne ne naît sage » (*nn msy sꜣw*)¹¹⁷. Et c'est bien entendu l'éducation qui permettra à l'enfant de dépasser ce stade d'inconscience juvénile. En Égypte, d'après ce que nous laissent en entrevoir les textes, la forme la plus aboutie de l'éducation est bien évidemment l'enseignement, ou plutôt, les enseignements (*sbꜣy.t*). Moyennant certaines adaptations en fonction de la personne à laquelle elle s'adresse – du petit fonctionnaire au prince – la *sbꜣy.t* tend vers un seul but : instruire, indiquer un « chemin de vie » ; c'est-à-dire avant tout faire prendre conscience du Bien et du Mal, enseigner des valeurs morales, ainsi que l'envisage Amennakht en avant-propos à son Enseignement : « Tu es homme à écouter les discours afin de distinguer le bon du mauvais » (*tw=k m s ḥr sḳm md.wt r ḳwd nfr r bḳn*)¹¹⁸.

De même, les sagesses démotiques opposent de manière récurrente deux comportements : le « sage » (*rmꜣ-rḥ*) versus l' « insensé » (*rmꜣ-swg*). Le terme *swg* désigne très précisément celui qui agit sans conscience, sans chemin défini, allant de-ci de-là¹¹⁹. On parle aussi très symptomatiquement dans certains textes démotiques non sapientiaux du *ḥm-ḥl swg*, expression souvent traduite par « enfant mineur », mais qui le définit surtout comme une personne sans discernement, encore incapable de se débrouiller seule¹²⁰.

¹¹⁵ En ce sens Ph. DERCHAIN, *op. cit.*, p. 102, n. 21, qui renvoie à l'argumentation de J. Assmann.

¹¹⁶ Stèle Vienne 5857 (G. VITTMANN, *SAK* 22, 1995, p. 291 et n. 88 p. 308-309).

¹¹⁷ Ptahhotep P 41.

¹¹⁸ Enseignement d'Amennakht : O. GRDSELOFF, l. 2 (S. BICKEL, B. MATHIEU, *BIFAO* 93, 1993, p. 34-35). De manière générale, M. LICHTHEIM, *op. cit.* p. 33 ; N. SHUPAK, *op. cit.*, p. 184.

¹¹⁹ Voir aussi *Wb* IV, 76, 8-10 ; A. H. GARDINER, *Anastasi I and Koller*, 1911, p. 13*, n. 4 ; R. A. CAMINOS, *LEM*, p. 352. Le terme est souvent opposé à la racine de l'enseignement *sbꜣ* (voir encore J. Fr. QUACK, *Die Lehren des Ani*, *OBO* 141, 1994, p. 100-101). C'est aussi ainsi que la planète Mercure est nommée, peut-être eu égard à son mouvement apparent très désordonné dans le ciel nocturne ? (*EAT* III, p. 180 ne donne pas d'étymologie pour *sbꜣ/swg*). C'est peut-être aussi pour cela que le signe du poisson est parfois utilisé comme déterminatif du mot (voir encore N. SHUPAK, *op. cit.*, p. 189-191).

¹²⁰ G. R. HUGHES, dans *Studies in Honor of John A. Wilson* (*SAOC* 35), 1969, p. 47 ; voir encore « l'enfant inconscient, sans père » (*nḥn swg ḳwty ḳt=f*) sur la stèle de Metternich 196.170.

Comme l'explique le sage Ânchsheshonqy, cet état n'est pas définitif: «Si un insensé trouve sa conscience, il devient un sage» (*jn-nꜛ rmt-swꜛ jr ḥꜣty=f jw=f jr rmt-rḥ*)¹²¹.

Ce sont les dix années qui suivent l'enfance proprement dite qui constituent la période de formation de l'adulte en devenir, comme l'indique le second vers du passage déjà cité du *Papyrus Insinger*: «Il passe 10 autres (années) profitant de l'enseignement qui lui permettra de vivre» (*ḥr-jr=f ky (rmp.t) 10.t jw=f tꜣy wp.t (n) tꜣ sbꜣy.t nty-jw jw=f rḥ ḥnh n-jm=s*)¹²².

L'adolescent commence alors à acquérir les bases de l'enseignement qui lui indiquera le juste comportement mais qui, du même coup, le rend désormais responsable de ses actes.

L'adulte irresponsable. Cette dernière observation en entraîne une autre: la personne sans éducation, qui n'a pu bénéficier des bienfaits d'un enseignement, serait donc jugée irresponsable d'un point de vue strictement moral¹²³. Cette conclusion est confirmée par le texte démotique du «Harpiste dévoyé», qui utilise l'argument *a contrario*. Dans ce poème satirique, l'auteur dénonce les méfaits innombrables d'un harpiste incapable. Or, un passage montre qu'il ne stigmatise pas l'incompétence du joueur mais bien plutôt son incapacité à profiter de l'enseignement qui lui a été prodigué: «Si seulement il ne savait pas, n'étant pas sur ce chemin (de connaissance), nous aurions [dit]: «c'est de l'ignorance qu'il montre», et le blâme ne l'atteindrait pas à cause de cela» (*ḥmy [wn]-nꜣw bw jr-rḥ=f jw bn-jw=f ḥr tꜣy my.t jn wn-nꜣw jw=n [d]d tm jr-rḥ nty jw=f jr=f mtw tm ḥsf ph=f r-dꜣ.t=s*)¹²⁴.

Ce harpiste n'est donc pas un irresponsable, un inconscient. C'est uniquement son refus de mettre en pratique l'enseignement qu'il a reçu qui rend le harpiste blâmable.

A priori, l'irresponsabilité morale n'est donc pas réservée au seul domaine de l'enfance. Voilà pourquoi certains pécheurs tentent de justifier leurs fautes en invoquant cette même irresponsabilité. Comme le remarque J. Assmann, «Lieber nimmt man das Odium der Torheit auf sich als das der Bosheit¹²⁵». Ainsi, Neferabou, ouvrier de Deir el-Medineh frappé par le malheur et cherchant à attirer la clémence du dieu, tente de justifier un comportement manifestement blâmable en invoquant son ignorance et, partant, son irresponsabilité: «(J'étais) un ignorant, sans conscience; je ne distinguais pas le Bien du

¹²¹ P. Anchsheshonqy 19/8.

¹²² P. Insinger 17/23 = Fr. LEXA, *Papyrus Insinger* I, 1926, p. 56.

¹²³ Sans préjuger du point de vue juridique, qui ne sera pas abordé ici. Le *nemo auditur* de nos tribunaux n'avait-il pas cours en Égypte ancienne?

¹²⁴ P. Wien 3877, 3/ 8-9 = H.-J. THISEN, *Der Verkommene Harfenspieler (DemStud 11)*, 1992, p. 44-45, pl. III; J. Fr. QUACK, *Enchoria* 21, 1994, p. 71 sur ce passage; traduction Ph. COLLOMBERT, *Égypte. Afrique et Orient* 29, juin 2003, p. 31 et 37.

¹²⁵ J. ASSMANN, *DE Special Number* 2, p. 24.

Mal» ((*jnk*) *s hm jwty hꜣty=f bw rh(=j) nfr r bjn*)¹²⁶. De même, dans une lettre-modèle, le pécheur en appelle à Rê-Horakhty : « Ne dresse pas contre moi mes nombreuses fautes ; j'étais un ignorant ; j'étais un homme sans conscience » (*m-jr tꜣy r=j nꜣy=j btꜣ.w šꜣ.w jnk hm d.t=f jnk rmt jwty jb=f*).¹²⁷ Au contraire, dans les autobiographies idéales, l'homme se targue de n'avoir jamais prononcé de propos erronés en connaissance de cause : « Je n'ai jamais dit de mensonge consciemment » (*nn dd=j grg m rh=j*)¹²⁸.

P.S. : Un compte rendu du livre de J. C. Darnell est paru sous la plume de K. Zibelius-Chen, dans *BiOr* 64, 2007, col. 377-387. Ce compte-rendu critique aborde plusieurs des points développés ici et témoigne lui aussi de la diversité des opinions sur ce texte difficile.

ABSTRACT

Translation and commentary of the very problematic text known as the *Inscription of Queen Katimala at Semna*. The text is a royal address, extremely unusual in its content, that seems to be intended to justify the cowardly behaviour of some ancestors of the king. Justification is based on the fact that these ancestors were not able to distinguish between Good and Evil, probably not having been educated properly, in contrast to the current king, who became a faithful servant of Amun. The king then carries on with a long and subtle discourse about the ambiguity of Good and Evil. As a result, the ancestors are deemed not to be blameworthy. This concept of diminished responsibility as it can be traced in Egyptian sources is then discussed in the article. Many passages are still very obscure and this is partly due to the narrator's intention not to be too explicit concerning the not so glorious implications of his speech. Owing to these many uncertainties that still remain, it seems wiser not to use it as evidence in any historical frame of Nubia. The text can be dated to the Third Intermediate Period on grammatical bases.

¹²⁶ Stèle Turin 50058 (*KRI* III, 772, 13-14).

¹²⁷ P. Anastasi II, 10, 7 (A. H. GARDINER, *LEM*, 18/15-19/1 ; R. A. CAMINOS, *LEM*, p. 60-62). De manière générale, voir M. LICHTHEIM, *op. cit.*, p. 44-45.

¹²⁸ *KRI* III, 312, 12. L. COULON, *BIFAO* 99, 1999, p. 119, n. 81.